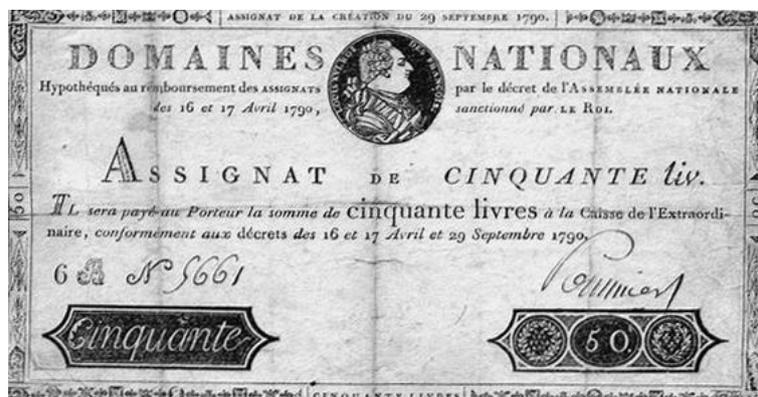




# BULLETIN de la SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN



**TOME XXI**  
**Février 2014**

## TABLE DES MATIERES

René CHATRIAS, <i>Hiéron 1<sup>er</sup> ou le tyran de Syracuse.</i>	p.3
Claude FRUGIER, <i>Denier au châtel de Jeanne de Savoie, vicomtesse de Limoges.</i>	p.6
Claude FRUGIER, <i>Variante inédite d'un blanc au K de Charles V frappé à Limoges.</i>	p.7
Claude FRUGIER, <i>Une florette du dauphin à double légende de revers frappée à Bourges.</i>	p.9
Claude FRUGIER & Jacques VIGOUROUX, <i>Douzain à la croisette attribuable à Aymery Guybert, maître de la Monnaie de Limoges ?</i>	p.11
Jérôme FRITEYRE, <i>Les frappes de la Monnaie de Limoges sous Charles IX.</i>	p.13
Jacques VIGOUROUX & R. WACK, <i>Un écu d'or de 1648 pour Limoges.</i>	p.23
Jacques VIGOUROUX, <i>Monnaies de cuivre millésimées 1775 au nom de Louis XV.</i>	p.24
Jacques VIGOUROUX, <i>Point semestriel sur le monnayage d'or de la monnaie de Limoges en 1787.</i>	p.26
Christophe PAWLOWSKI, <i>Histoire et numismatique : le mystère de l'écu de Varennes.</i>	p.27
François LHERMITE, <i>Une médaille satirique concernant le Maréchal Bugeaud.</i>	p.30
René CHATRIAS, <i>Le « Véloce-Club-Briviste ».</i>	p.34
Claude FRUGIER & Marc PARVÉRIE, <i>Titres anciens des mines d'or du Limousin.</i>	p.36
Claude FRUGIER, Marc PARVÉRIE & Jacques VIGOUROUX, <i>Vie de la société.</i>	p. 41
Liste de monnaies, jetons et médailles frappés à Limoges vus en 2013	p.45
Nos publications	p.47

### Illustrations de couverture :

Revers d'un tétradrachme de Hiéron 1<sup>er</sup>  
de Syracuse (478-466 av. J-C)

Teston de Charles IX  
1567 I

Assignat de cinquante livres  
1790

**Reproduction interdite sauf autorisation de la**  
SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN  
40, rue Charles Silvestre  
87100 LIMOGES

site web : [www.snl87.fr](http://www.snl87.fr) courriel : [snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité des auteurs

Directeur de la Publication : Claude FRUGIER  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2014  
Conception & réalisation : Marc PARVÉRIE  
**ISSN : 1265-3691**

**HIÉRON I<sup>ER</sup> OU LE TYRAN DE SYRACUSE**

René CHATRIAS

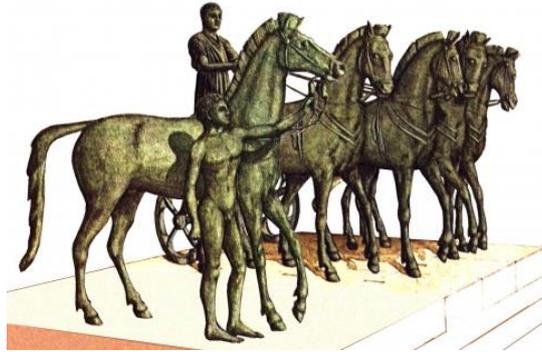
Le poète grec Pindare, né à proximité de Thèbes en Béotie, en 518 av. J.-C., a célébré à travers son recueil d'odes triomphales des athlètes à l'occasion de leur victoire aux différentes disciplines représentées aux Jeux olympiques.

Le tyran Hiéron I<sup>er</sup> de Syracuse, Etnéen d'origine, était le fils de Dilomène. Il fut le successeur de Gélon I<sup>er</sup>, dont il poursuivit la politique expansionniste. Il mourut en 466 av. J.-C. Détesté pour ses violences et son avarice au début de son règne en 478 av. J.-C., il se corrigea par la suite par les entretiens qu'il eut avec Simonide de Céos<sup>1</sup> et les autres savants et poètes de cette époque, particulièrement Pindare.

Disposant d'une immense fortune, Hiéron pratiquait l'élevage et était propriétaire d'une écurie de chevaux de course. Il possédait des attelages pour les épreuves des jeux panhelléniques.

Plusieurs victoires lui sont attribuées dans des courses hippiques, dont trois sont célébrées par deux poètes lyriques de son époque, Pindare et son éternel rival Bacchylide de nature plus délicate, créant entre ces hommes quelques traits de jalousie.

En - 476, son superbe étalon Phérénikos (**Fig.1**) lui permit de remporter la victoire à l'épreuve de montée, sur les bords de l'Alphée<sup>2</sup>. Cette épreuve des Jeux olympiques, dont on ne connaît pas la longueur, était courue par de jeunes jockeys, esclaves en général, remplaçant le propriétaire, et montant leurs chevaux sans selle ni étriers.



**Figure 1** : reconstitution du groupe de l'aurige de Delphes. Au premier plan, l'étalon Phérénikos.  
Dessin de F. Krischen.

Les épreuves hippiques comprenaient aussi des courses de chars à deux chevaux (**Fig.2**). Celles-ci, longues d'environ 9 500 mètres, comportaient huit tours de piste, mais étaient surpassées par la course de quadriges, d'une longueur de 1 4250 mètres, c'est à dire 12 tours de piste, la piste faisant 1 187 mètres. L'endurance des chevaux et du pilote du char était mise à dure épreuve, le char lui-même subissant les aléas de la piste et des autres concurrents. Les péripéties de cette victoire à Olympie sont célébrées par Bacchylide dans son livre d'éloges, *Ode 3*.

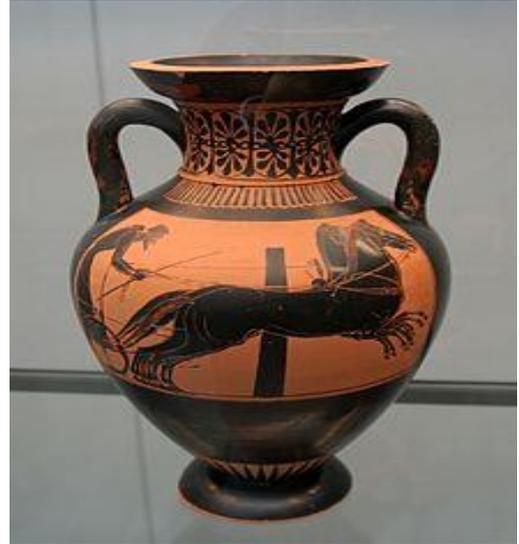
En - 470, Hiéron remporta avec son quadriges, la course de chars lors des Jeux pythiques organisés tous les quatre ans à Delphes en l'honneur d'Apollon. Premier de son temps à faire de « l'hymne de triomphe » un poème à la fois religieux et moral, Pindare a chanté les louanges du vainqueur dans ses trois premières *Pythiques*. Mais a-t-il vraiment vanté la performance sportive du vainqueur ou fait preuve de complaisance envers son hôte ?

<sup>1</sup> Poète et maître de chœur, âgé de 80 ans, il est invité à la cour de Hiéron I<sup>er</sup>, où il sera suivi par son neveu Bacchylide et Pindare.

<sup>2</sup> Fleuve coulant entre Elide et Arcadie, régions situées au centre de la péninsule du Péloponnèse.

**Figure 2** : course à deux chevaux franchissant la ligne d'arrivée. Amphore à figures noires pseudo-panathénaïque du peintre d'Euphiléto.

Les amphores panathénaïques étaient offertes aux vainqueurs des jeux des Grandes Panathénées organisées à Athènes tous les quatre ans en l'honneur d'Athéna. Une inscription du IV<sup>ème</sup> siècle av. J.-C., nous permet d'en estimer la quantité fabriquée pour chaque manifestation, environ mille cinq cents. La récompense variait selon la compétition et la tranche d'âge de chaque participant. Ainsi, le vainqueur de la course de chars recevait cent quarante amphores emplies d'huile d'olive (5 000 litres environ), alors que le lauréat du tir sur cible à cheval seulement quatre.



La dernière course hippique remportée par l'écurie de Hiéron I<sup>er</sup> se déroula en – 468. Très peu d'informations sont disponibles sur cette épreuve qui précéda de peu son décès.

Le thème de la course hippique est naturellement très présent dans les émissions monétaires de la cité de Syracuse sous le règne de Hiéron I<sup>er</sup>, comme en témoigne ce splendide tétradrachme (Fig.3).



**Figure 3** : tétradrachme de Hiéron I<sup>er</sup>, frappé vers 478-466 av. J.-C.

Avers : tête d'Aréthuse diadémée à droite, portant boucle d'oreille unique, son cou orné d'un pendentif ou collier, entourée de quatre dauphins. Au pourtour, en grec ancien, le nom de la cité Syracuse. Rare singularité : le R est inversé.

Revers : bige (char tiré par deux chevaux) sur 2 lignes d'exergue, conduite lente à droite, le conducteur tenant sans doute une cravache dans la main droite et les rênes dans la gauche. Au-dessus de l'attelage, Nikè volant à droite couronnant les chevaux.

Les références de cet article sont forts nombreuses. Je me contenterais donc de citer l'importance de Wikipédia pour son élaboration et ses nombreux sujets dont je me suis inspiré, et je remercie chaleureusement ces immenses talents qui ont contribué à me permettre d'en apprendre davantage sur cette période encore très mal connue de l'histoire, notre histoire...

## - - - INFOS MONNAIES GAULOISES - - -

Voici un remarquable quinaire lémovice ‘au carnyx’ provenant du Nord de la Haute-Vienne (**Fig.1**). C’est un exemplaire bien frappé sur un flan large et assez fin.



**Figure 1** : quinaire lémovice ‘au carnyx’. 1,64 g / 14-15 mm. Ech. 2:1.

Il présente au droit l’un des plus beaux portraits qu’il nous ait été donné de voir, stylistiquement très proche du statère d’électrum DT 3392. La volute en accolade sortant de la bouche, peu apparente sur de nombreux exemplaires, est ici parfaitement dessinée.

Au revers, l’usure marginale ne permet pas de voir entièrement la tête du cheval ni le pavillon zoomorphe du carnyx. En revanche, on distingue bien la chevelure composée de quatre grosses mèches du joueur de carnyx<sup>1</sup>.

Le poids assez léger de cette monnaie est également intéressant. Dans le classement des monnaies ‘au carnyx’ que nous avons établi dans le tome XVII du Bulletin<sup>2</sup>, il se situerait entre le groupe B2 des quinaires (1,7-1,9 g) et le B3 des quinaires légers (c. 1,3 g) représenté par plusieurs exemplaires issus des fouilles du site de Tintignac (19).

Ce nouvel exemplaire, de très bon style mais de poids faible, semble ainsi confirmer l’hypothèse d’une multiplicité de petites émissions caractérisées par de subtiles variations de poids – et probablement d’aloi – sur une période assez courte, comme en témoigne la relative homogénéité stylistique. Sans doute faut-il dater cette série de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.



**Figure 2** : variante du statère ‘à la grue’ DT 3409. Ech. 2:1.

La deuxième monnaie que nous présentons (**Fig.2**)<sup>3</sup> est un rare statère ‘à la grue et au trèfle’ de type DT 3909, avec au revers le cheval avançant à gauche<sup>4</sup>. La monnaie est en bas électrum fourré, de flan court et irrégulier. Au revers, la fine couche d’électrum, craquelée en de nombreux endroits, laisse voir l’âme cuivreuse de la pièce.

Elle ne pèse que 2,66 g pour un diamètre de 18,2 mm, ce qui en fait l’exemplaire le plus léger connu à ce jour dans cette série<sup>5</sup>.

En outre, ce statère présente une variante très originale que nous avons déjà relevée dans le tome XIX de notre Bulletin<sup>6</sup> : au droit, au lieu de l’habituelle volute en accolade sortant de la bouche, on voit nettement une petite volute en S partant de la base du nez. Le flan étant très court, il n’est pas facile de dire si boucle s’enroule autour d’un point comme on peut le constater sur l’autre exemplaire connu.

<sup>1</sup> Alors que sur certains exemplaires (BN 4552 notamment) figure un casque à côtes.

<sup>2</sup> Parvérie M. (2010), « Les monnaies lémovices ‘au carnyx’ », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, tome XVII, 13-23.

<sup>3</sup> Tous nos remerciements à M. Simon Hernandez qui nous a fourni les renseignements nécessaires à la rédaction de cette petite note.

<sup>4</sup> Avec une douzaine d’exemplaires connus, ce type est bien moins fréquent que le DT 3406-07 avec le cheval à droite.

<sup>5</sup> Voir Parvérie M. & Richard S. (2012), « Statères de poids faibles et fraction ‘à la grue et au trèfle’ », *Cahiers Numismatiques*, n°192, 15-18.

<sup>6</sup> *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, tome XIX, février 2012, p. 9.

## DENIER AU CHÂTEL, DE JEANNE DE SAVOIE, VICOMTESSE DE LIMOGES.

Claude FRUGIER

Nous avons eu la possibilité d'examiner un rarissime denier au châtel, de Jeanne de Savoie, vicomtesse de Limoges (1329-1334)<sup>1</sup>. En voici la photo et la description :



Éch. 1,5:1.

D/ ✠ IHA ☁ DVXTI ☁ BRIT (T anneau) armes couvrant tout le champ, parties de Bretagne, Savoie et de Dreux.

R/ ✠ VIC ☁ LEMOVICEN croix pattée, cantonnée au 1 d'un châtel à trois tours.

Références : Dhénin H1. Bellat T15.

Ce type n'était connu jusqu'ici que par un seul exemplaire conservé au cabinet des médailles de la BnF<sup>2</sup>. Ce même exemplaire figure sous le numéro 28, dans le catalogue édité en 1975 par le Musée de Limoges<sup>3</sup>. Se référant à ce document, Typhaine Bellat<sup>4</sup> attribue, par erreur, un autre denier à la collection du Musée de Limoges<sup>5</sup>. Les monnaies de Jeanne portent habituellement, en cantonnement de la croix du revers, la croix de Savoie. Or nous avons vu que, dans la description de notre denier, la croix du revers était cantonnée d'un châtel. Ce symbole des armes de Castille figurait, au droit, sur le denier attribué à Isabelle de Castille<sup>6</sup>, frappé durant la période précédente (1317-1328). Michel Dhénin a ainsi établi que le denier de Jeanne était une pièce hybride associant un coin de revers d'Isabelle de Castille, portant le châtel de Castille en cantonnement de la croix<sup>7</sup>, et un coin de droit de Jeanne à son nom et à ses armes ; chronologiquement ce denier doit être classé en tête de la série des monnaies émises par Jeanne. L'examen de la photo de ces deux exemplaires montre qu'ils sont issus de coins de droit et de revers différents.



Bellat T. (2012), « Les monnaies des vicomtes de Limoges durant la domination bretonne (1275-1360) », *Association Numismatique Armoricaïne*.

Dhénin M. (1977), « Les monnaies des Vicomtes de Limoges (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, tome CIV, 91-104

<sup>1</sup> Tous nos remerciements vont à M. Simon Hernandez qui nous a permis de publier la photo de sa monnaie sur notre site - <http://www.snl87.fr> - et de rédiger ce petit article.

<sup>2</sup> Féod. BnF 1840a.

<sup>3</sup> Musée municipal de Limoges, catalogue édité à l'occasion des journées numismatiques de la SFN, 7-8 juin 1975.

<sup>4</sup> Bellat 2012, 48. Tableau 6, L28.

<sup>5</sup> Excepté quelques barbaris et deniers anonymes des vicomtes de Limoges, le musée ne possède pas de monnaies frappées à Limoges dans ses collections. Presque toutes les pièces présentées en 1975 avaient été prêtées par la BnF.

<sup>6</sup> Dhénin 1977, 97-98, F1. On ne connaît pour Isabelle que ce denier.

<sup>7</sup> Si elle existe, cette monnaie reste à retrouver.

## VARIANTE INÉDITE D'UN BLANC AU K DE CHARLES V FRAPPÉ À LIMOGES

Claude FRUGIER

En 1895, M. de Marchéville, dans son étude intitulée *Les francs à pied frappés à Limoges et La Rochelle*<sup>1</sup>, évoquait la probabilité que l'on retrouve un jour les lettres R et L sur d'autres monnaies frappées dans ces deux ateliers, en même temps que le franc à pied.

Un an plus tard, H. de Castellane<sup>2</sup> indiquait avoir rencontré « un denier blanc au K couronné »<sup>3</sup> portant la lettre L, marque de l'atelier monétaire de Limoges. Il donne une description complète de cette monnaie et de l'emplacement du L qu'il situe « à la fin de la légende du droit, au-dessus de la couronne entre le fleuron du milieu et celui de gauche ».

Cette façon de marquer les monnaies était utilisée par les anglais en Aquitaine à laquelle fut rattaché le Limousin en 1360 après le traité de Brétigny. En 1361, l'atelier royal, installé dans la cité, cessa son activité. L'année suivante débuta le monnayage d'Edouard III d'Angleterre poursuivi par son fils Edouard IV dit le Prince Noir.

Après le massacre en août 1370 des habitants de la cité par le Prince Noir, Charles V reprit aux Anglais le Limousin qui fut définitivement uni à la couronne en 1371. En 1373, l'atelier royal avait repris son activité, avec pour maître Pierre Bonenfant. La même lettre d'atelier que sous la domination anglaise sera conservée durant un temps indéterminé<sup>4</sup>.

Le blanc au K de Charles V fut frappé à partir du 20 avril 1365. Il était de billon (0,319), pesait 2,549 g et avait cours pour 5 d. t. (D. 363)<sup>5</sup>. Cette monnaie, produite en grande quantité, se rencontre fréquemment. Au début de son règne (1380-1385), Charles VI continua à faire frapper des monnaies aux mêmes types que celles de son prédécesseur sans qu'il nous soit possible de les distinguer de celles frappées précédemment.

Sur les blancs au K attribués à Limoges (D. 363a), le L est habituellement positionné de manière identique à l'exemplaire décrit par de Castellane (**Fig.1 & 2**).



**Figure 1** : blanc au K (D. 363a). Ech. 1,5:1.



**Figure 2** : détail du L.

<sup>1</sup> Marchéville 1895.

<sup>2</sup> Castellane (de) 1897.

<sup>3</sup> Appellation ancienne du blanc au K de Charles V.

<sup>4</sup> Poitiers (P) et La Rochelle (R) ont eux aussi gardé ce type de différent. Il semble probable que ce système ne fut utilisé qu'au début du règne de Charles V comme en témoigne la rareté de ces monnaies.

<sup>5</sup> Duplessy 1999.

L'exemplaire que nous présentons maintenant, lui aussi attribuable à l'atelier de Limoges, montre une variante qui apparaît inédite. La lettre L, qui est toujours au droit, a été gravée dans la continuité de la légende DEI : GRACIA <sup>L</sup> (Fig.3 & 4). Les ouvrages de références sur les monnaies royales ne signalent pas cette variété et nos recherches pour retrouver d'autres exemplaires n'ont pas abouti.



**Figure 3** : variante inédite du blanc au K. Ech. 1,5:1.



**Figure 4** : détail du L.

Duplessy signale une autre variété avec le L placé en début de légende. Cette mention n'est pas accompagnée de sa source mais il est possible que l'auteur se réfère à un article d'Adrien Blanchet<sup>6</sup> où le descriptif d'une pièce est ainsi libellé : <sup>L</sup>DEI :GRACIA. Contrairement à De Castellane, Blanchet se contente d'une description sommaire sans préciser l'emplacement exact de la lettre d'atelier. Malheureusement cette monnaie, qui lui fut communiquée par M. Victor Luneau, n'est pas illustrée. A ce jour nous n'avons pas retrouvé d'exemplaire avec le L placé au début de la légende ou au-dessus de la couronne entre le fleuron du milieu et celui de droite.



**Figures 5 6 7**

Les différents exemplaires recensés montrent plusieurs types de L, (Fig.5-6-7) similaires à ceux que l'on rencontre sur les monnaies frappées à Limoges par les ducs d'Aquitaine. Les francs à pied attribués à Limoges nous sont connus avec la lettre L à divers endroits : au droit, en fin ou en début de légende, au revers en fin de légende. Il est possible que l'on retrouve également un blanc au K avec la marque d'atelier localisée au revers.



Blanchet A. (1902), *Revue Numismatique*, procès-verbaux, XIII.

Castellane H. (de) (1897), « Denier blanc de Charles V au K couronné, frappé à Limoges », *Bulletin de numismatique*, vol.4, 1-2.

Duplessy J. (1999), *Les monnaies françaises royales*, tome I, 2<sup>e</sup> édition, Paris.

Lafaurie J. (1951), *Les monnaies des Rois de France*, tome I, Hugues Capet à Louis XII, Paris-Bâle.

Marchéville M. (de) (1895), « Les francs à pied frappés à Limoges et à La Rochelle », *Annuaire de la SFN*, 312-317.

<sup>6</sup> Blanchet 1902.

## UNE FLORETTE DU DAUPHIN À DOUBLE LÉGENDE DE REVERS FRAPPÉE À BOURGES

Claude FRUGIER

En examinant dernièrement une florette au nom de Charles VI, attribuable à l'atelier de Bourges, nous avons constaté, qu'au droit, la légende était plutôt surprenante.

Cette monnaie présente une rare variété de coin caractérisée par la légende du revers gravée des deux côtés de la monnaie.

En voici la photo et la description (**Fig. 1**).



**Figure 1** : florette de Bourges, 2,35 g. Ech. 1,5:1.

Av/ †SIT:R O M E: D N I: B E N E D I C T: B

Croisette initiale bâtonnée, 0 long ; couronne à feuilles d'ache avec besants.

Rv/ †SIT:R O M E: D N I: B E N E D I C T V: B

Croisette initiale bâtonnée, 0 long ; croix fleurdéliée cantonnée d'une couronnelle en 2/3.

La croisette initiale bâtonnée et l'0 long permettent d'attribuer cette florette à l'émission du dauphin du 19 septembre 1419 ou du 12 octobre 1419. La lettre d'atelier B est placée en fin de légende.

Ordonnance du 19 septembre 1419 ; pied 108° ; titre 0,266 (3 deniers 8 grains) ; poids légal : 90 au marc – 2,719 g.

Ordonnance du 12 octobre 1419 ; pied 120° ; titre 0,266 (3 deniers 8 grains) ; poids légal : 100 au marc - 2,447 g.

Références : Lafaurie 431d (8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> émissions) ; Duplessy 417e (6<sup>e</sup> émission), 417h (7<sup>e</sup> émission)<sup>1</sup>.

Ces deux émissions ne sont différenciées que par le poids, un classement à l'une ou à l'autre est aléatoire.

Cet exemplaire n'est pas unique, un premier « qui présente la légende du revers sur les deux faces » avait été signalé par Guy Beneut<sup>2</sup> en 1962. Cette monnaie, qui était dans sa collection, est entrée en 1982 au cabinet des médailles de la BnF.

Guy Beneut en donne une description très sommaire. Il se contente de souligner, au droit l'abréviation de BENEDICTV en BENEDICT et la légende fautive du revers avec l'absence du T de SIT.

<sup>1</sup> Le classement de Duplessy diffère de celui proposé par Lafaurie. C'est ce dernier que nous retiendrons ici.

<sup>2</sup> Beneut 1962, 194.

Le cantonnement des couronnelles n'est pas précisé. Sur notre exemplaire, au droit on retrouve BENEDICT, au revers, malgré un flanc très court, on peut déterminer que les trois lettres formant le mot SIT sont présentes. M. Dhénin<sup>3</sup> avait vu, en même temps que celui de Beneut, un deuxième exemplaire issu du même coin de droit, mais d'un autre coin de revers présentant une légende correcte<sup>4</sup>. Nous avons la certitude que ces florettes n'ont pas toutes été frappées à l'aide du même coin de revers. Il est dommage que nous ne possédions pas la photo de ces deux autres monnaies. Cela aurait pu nous permettre de savoir avec quels coins avait été frappée notre florette.

L'utilisation d'au moins deux coins de revers différents indique que cette frappe défectueuse s'est prolongée quelque temps. On peut s'étonner qu'un graveur ne prenne pas conscience d'une telle erreur et que l'absence de la titulature royale n'ait pas été remarquée au cours du contrôle effectué par les gardes au niveau de l'atelier. Quelquefois, la gravure de coins fautifs, dans les légendes ou le type, entraînait des sanctions sous forme d'amendes. Dans le cas qui nous intéresse ici nous n'avons pas retrouvé la trace de remontrances à l'encontre du personnel de l'atelier.

Il convient maintenant de rechercher le nom du tailleur responsable de ce travail de gravure ainsi que celui du maître qui officiait à ce moment. F. de Saulcy<sup>5</sup> nous apprend que, pour la période allant de mars à octobre 1419<sup>6</sup>, Pierre Ronsart est maître particulier et Jehan d'Anjou le tailleur. Au début 1419, lors de l'installation de l'atelier de Bourges, Jehan d'Anjou se déplace à Limoges pour y chercher « une meule de bois et les autres habillements pour une meule de pierre pour la taille avec les liectes (liens) et les trouches (billots) »<sup>7</sup>. A la même période, des ouvriers et monnayeurs arrivent de Poitiers avec à leur tête Geffroy Destriat, prévôt des monnayeurs de l'Empire.

Selon le compte de fabrication de Pierre Ronsart, 61 000 exemplaires de la 8<sup>e</sup> émission<sup>8</sup> furent frappés en deux délivrances, le 28 septembre et 2 octobre 1419. Antérieures au 12 octobre, date de l'ordonnance de la 9<sup>e</sup> émission, ces deux délivrances ne concernaient que la fabrication de florettes de la 8<sup>e</sup> émission ordonnée le 28 septembre. Il est probable que la 9<sup>e</sup> émission, ordonnée le 12 octobre 1419, n'a pas été frappée, le compte de Pierre Ronsart ne mentionnant pas de nouvelle fabrication avant la fin du mois de mai 1420.



Beneut G. (1962), « Variétés inédites de la florette émise par le dauphin Charles », *BSFN*, novembre 1962.

Bompaire M. & Dumas F. (2000), *Numismatique médiévale. Monnaies et documents d'origine française*. Turnhout.

Dhénin M. (1995), « Un écu d'or de Charles VI à double légende de revers » *BSFN*, Paris.

Duplessy J. (1999), *Les monnaies françaises royales*, tome I, 2<sup>e</sup> édition, Paris.

Lafaurie J. (1951), *Les monnaies des Rois de France. Tome : Hugues Capet à Louis XII*, Paris-Bâle.

Mater M.D. (1904), « La Chapelle-d'Angillon : classement des florettes de l'atelier de Bourges », *Mémoires de la société des antiquaires du Centre*, 28<sup>e</sup> volume, 295-303.

Saulcy, F. de. (1888), *Documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France depuis Philippe II jusqu'à François Ier*, tome II, Caen.

<sup>3</sup> Dhénin 1962, 1094-1095.

<sup>4</sup> Nos remerciements vont à Dominique Lemaire qui nous a communiqué les informations au sujet de ces deux exemplaires.

<sup>5</sup> Saulcy 1888, 224.

<sup>6</sup> Le 11 octobre 1419 Bourges fait partie des ateliers affermés à Marot de Betons pour un an.

<sup>7</sup> Bompaire - Dumas (2000), 501.

<sup>8</sup> « Gros de 20 d. ts., à 3 d. 8gr.et de 90 au marc.... »

## DOUZAIN A LA CROISSETTE ATTRIBUABLE A AYMERY GUYBERT, MAÎTRE DE LA MONNAIE DE LIMOGES ?

Claude FRUGIER et Jacques VIGOUROUX

Lors d'une précédente communication<sup>1</sup>, nous avons présenté un douzain à la croisette frappé à Limoges sous le règne de François I<sup>er</sup>. Nous disions que ce type de monnaie avait été battu par quatre maîtres différents. Le douzain que nous présentions alors portait comme différent une boucle (**Fig.1**), marque personnelle de Jehan Dubois. Nous connaissions, car plus courants, ceux des productions de Martial Mercier, différent M oncial (**Fig.2**), et de François Dauvergne, différent D (**Fig.3**).



**Figure 1** : boucle.



**Figure 2** : M oncial.



**Figure 3** : D.

Le seul douzain que nous n'avions pas encore rencontré était celui frappé par Aymery dit Mériquot Guybert. Ce dernier a baillé sa caution pour la maîtrise de la Monnaie de Limoges le 20 mars 1540<sup>2</sup> et exerça cette maîtrise jusqu'au 23 juillet 1541. Il sera remplacé par Martial Mercier, commis par les gardes. Il reprend pour différent le A gothique, initiale de son prénom, qu'il avait déjà utilisé lors d'un précédent bail (1535-1538). Guybert fera huit délivrances de douzains, la première ayant lieu le 28 mai 1541 et la dernière le 23 juillet suivant, date de la clôture de la boîte<sup>3</sup>. Cette dernière est apportée à la Cour des monnaies par Pierre Bayard, contregarde de la Monnaie, le 14 novembre et ouverte le jour même. On trouve à l'intérieur la valeur de 1 lt 2 s 1 d, soit 265 deniers ce qui correspond à une frappe d'environ 190 800 deniers à la croisette. Lors de l'essai, les deniers emboîtés sont trouvés faibles de poids ce qui rendra Guybert redevable envers le roi de la somme de 2 910 lt 7 s 7 dt. Les gardes de l'atelier de Limoges sont Barthélemy Juge et François Disnematin et le tailleur Jehan Bayard. Aymery Guybert décède entre le 23 juillet et 14 novembre 1541.

Il y a quelques temps, l'un de nous a acquis un autre douzain de ce type dont voici le descriptif (**Fig.4 & 5**) :



**Figure 4** : avers du douzain à la croisette. 1,5:1.



**Figure 5** : revers. 1,5:1.

<sup>1</sup> J. Vigouroux (2002), « Un différent de Jehan DUBOIS, maître de la Monnaie de Limoges », *Bulletin de la SNL*, tome IX, Limoges.

<sup>2</sup> Archives nationales. Série Z, sous-série Z1b 10.

<sup>3</sup> Archives nationales. Série Z, sous-série Z1b 881.

Avers : + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCOR : REX : R

Ecu de France couronné, dans un polylobe coupé par la couronne, lettre **I** sous l'écu et point 10<sup>e</sup>.

Revers : + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM

Croisette plane, dans un quadrilobe ponctué, point 10<sup>e</sup>.

Poids : 2,53 g

Diamètre : 25 mm

L'attribution à l'atelier de Limoges ne fait aucun doute en raison de la présence de la lettre **I** et du point 10<sup>e</sup> sur les deux faces. Nous restons quand même perplexes face à cette monnaie, car, là où nous nous attendions à trouver la lettre **A** gothique (**Fig.6**), nous voyons la lettre **R** (**Fig.7 & 8**). Que vient donc faire ce **R** ici ? Y aurait-il eu un autre maître qui serait passé jusqu'à présent inaperçu ? Non, nous ne le pensons pas. Il reste la possibilité que le graveur ait fait une erreur ou une confusion de poinçon. Le **A** et le **R** se ressemblent suffisamment pour expliquer une telle méprise. Nous n'avons pour l'instant aucune explication.



**Figure 6** : A gothique.



**Figure 7** : R.



**Figure 8** : Détail.

Récemment, un second exemplaire est apparu sur le marché (**Fig.9**). D'un poids très inférieur au premier, il présente pour seule différence la présence du différent du maître également au revers.



**Figure 9** : un second exemplaire du douzain. Poids : 1,66 g ; diamètre : 25 mm. Ech. 1,5:1.

## Bienvenue sur ce blog consacré au monnayage féodal d'Auvergne, du Limousin et du Languedoc.

<http://occitanianumis.blog4ever.com>



Ce blog est destiné aux passionnés de monnaies féodales du Limousin, d'Auvergne et du Languedoc. Le but est donc de faire connaître le monnayage de cette époque à un large public mais également de permettre, grâce à votre participation, la découverte de nouvelles variantes ou de nouveaux types de monnaies féodales.

<http://occitanianumis.blog4ever.com>

Contact : [fmrgg15@gmail.com](mailto:fmrgg15@gmail.com)

## LES FRAPPES DE LA MONNAIE DE LIMOGES SOUS CHARLES IX

Jérôme FRITEYRE

### Maîtres avec leurs différents :

 Rose Jehan DUBOIS 1549 ?-1565	 Pélican Jacques JUGE 1566-1569	 Tour Jehan JUGE 1571-1572
 Feuille Jacques JUGE 1572	 Croissant Barthélemy JUGE 1573-1574	 Arbre Jehan DUBOIS 1575
 Croissant Barthélemy JUGE 1575	 Rose Barthélemy JUGE 1575-1576	 Monde Etienne PINCHAULT 1575-1576

### Graveurs de la Monnaie de Limoges dont on ne connaît que le nom mais pas les différents :

Jehan Bayard le jeune 1549-1572

Juge 1572

Jehan Bayard 1573-1589

### Caractéristiques

Lettre I et point secret dixième.

Les millésimes sont tous écrits en chiffres arabes.

### Monnaies

Nombre d'exemplaires retrouvés : 181 monnaies.

### Ecu au soleil dit «au 1<sup>er</sup> type» :

Sb.4904 - Dy.1057 - C.1343

Poids théorique : 3,375 g.

A/ légende à 12 h.

Ecu de France couronné.



Soleil **CAROLVS : VIII : D : G : FRANCO : REX :** (a)

Soleil **CAROLVS : VIII : D : G : FRANCO : REX .** (b)

Soleil **CAROLVS : VIII : D : G : FRANCO : REX** (c)

Soleil <b>CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX</b>	(d)
Soleil <b>CAROLVS : IX : D : G : FRANCO . REX</b>	(e)
Soleil <b>CAROLVS : IX : D : G : FRANCO : REX :</b>	(f)
Soleil <b>CAROLVS : IX : D : G : FRANCO : REX .</b>	(g)
Soleil <b>CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX</b>	(h)
Soleil <b>CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX</b>	(i)
Soleil <b>CAROLVS : IX : DEI : G : FRANCO : REX :</b>	(j)
Soleil <b>CAROLVS : IX : DEI : G : FRANCO : REX</b>	(k)

R/ légende à 12 h.

Croix fleurdéliée avec un losange en cœur, lettre d'atelier dans le losange.

+ <b>CRISTVS : REGNAT : VINCIT : ET : IMPER .</b> différent	(1)
+ <b>CRISTVS : REGNAT : VINCI : ET : IMP :</b> millésime différent	(2)
+ <b>CRISTVS : REGNAT : VINC : ET : IMP :</b> millésime différent	(3)
+ <b>CRISTV : REGNAT : VINCI : ET : IMP :</b> millésime différent	(4)
+ <b>CRISTV : REGNAT : VINC : ET : IMP :</b> millésime différent	(5)
+ <b>CRISTV : REGNAT : VIN : ET : IMP :</b> millésime différent	(6)
+ <b>CRISTV : REGNA : VINCIT : ET : IMP :</b> millésime différent	(7)
+ <b>CRISTV . REGNAT . VIN . ET . IMP .</b> millésime différent	(8)
+ <b>CRISTV . REGNA . VINCI . ET . IMP .</b> millésime différent	(9)

1563

1564	a4	2	Sn187, Internet
	a7	2	Sn187, vente aux enchères
	b4	2	iNumis14-630, VE Hess-Divo
	c4	1	Sn187
1565	a2	6	Sn187, CGB5-1187, Guillard, Kunker 207-6067
	d6	1	Sn187
	e6	1	Sn187
	j3	1	Elsen
1566	f2	1	Sn187
	f5	1	Vente aux enchères, New York 2011, lot 315
	g2	1	Munzen gmb
	g4	1	Sn187
	g5	3	CGB42-138, fonds CGB, Comptoir des Monnaies
	g9	1	Sn187
1567	j3	1	Internet
	a2	1	CGB
	d8	1	Sn187
	h4	1	Sn187
1657 (SIC)	h8	2	Sn1, Internet
	h8	2	Sn1, Internet
1568	k4	1	Frugier

1569	k4	1	Sn187
1571	i5	2	Sn187
1572			
1573	h5	1	Sn187
1574			
Sans date	c1	1	Sn187

**NER : 38**

**Demi-écu au soleil dit «au 1<sup>er</sup> type» :**

Sb.4906 - Dy.1058 - C.1349  
Poids théorique : 1,688 g.

**A/** légende à 12 h.  
Ecu de France couronné.



Soleil **CAROLVS . VIII . D . G . FRANCOR . REX .** (a)  
Soleil **CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . différent . REX .** (b)  
Soleil **CAROLVS . IX . D . G . FRANC différent . REX .** (c)

**R/** légende à 12 h.  
Croix fleurdéliée avec un losange en cœur, lettre d'atelier dans le losange.

+ **CRISTVS : REGNAT : VINCI : ET : IMP :** millésime . différent (1)  
+ **CRISTVS . REGNAT . VIN . ET . IMP .** millésime différent (2)  
+ **CRISTV. REGNA . VINCIT . ET . IMP.** millésime différent (3)

1563

1564	b3	1	Sn187
1565	a1	1	Vinchon
	c1	2	Sn187, cgb60-109
	c2	1	Sn187

1566

1567

1568

1569

1571

1572

1573

1574

NER : 5

**Teston dit « au 5ème type » :**

Sb.4614 - Dy.1071 - C.1360

Poids théorique : 9,598 g.



A/ légende à 7 h.

Buste du Roi à gauche, cuirassé et lauré, lettre d'atelier sous le buste.

.. CAROLVS : VIII : D : G : FRANCO : REX ..	(a)	(n rétrograde)
.. CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO REX ..	(b)	(n rétrograde)
.. CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX ..	(c)	(n rétrograde)
. CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX	(d)	(n rétrograde)
. CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX .	(e)	(n rétrograde)
CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX .	(f)	(n rétrograde)
CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX	(g)	(n rétrograde)
CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX	(h)	(n rétrograde)
.. CAROLVS : IX : D : G : FRANCO : REX :	(i)	(n rétrograde)
.. CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX .	(j)	(n rétrograde)
. CAROLVS : IX : D : G : FRANCO : REX :	(k)	(n rétrograde)
. CAROLVS : IX : D : G : FRANCO : REX .:	(l)	(n rétrograde)
. CAROLVS : IX : D : G : FRANCO : REX .	(m)	(n rétrograde)
. CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX .	(n)	(n rétrograde)
. Différent : CAROLVS : IX : D : G : FRANCO REX :	(o)	(n rétrograde)
:: CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . RE// ::	(p)	(n rétrograde)
. CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX .	(q)	
. CAROLVS : VIII : D : G : FRANCO : REX .	(r)	
. CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX .	(s)	
CAROLVS . IX . D . FR . REX	(t)	

R/ légende à 12 h.

Ecu de France couronné

+ SIT : NOMEN : DNI : BENEDIC : millésime différent(1)	(n rétrogrades)
+ SIT : NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime différent	(2) (n rétrogrades)
+ SIT . NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime . différent	(3) (n rétrogrades)
+ SIT . NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime différent	(4) (n rétrogrades)
+ SIT . NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime . différent .	(5)
+ SIT . NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime différent	(6)

1561			
1562	c4	4	Cng, Poinsignon, fonds CGB, VE Baratoux 10/04/13 lot 55
	e4	2	Frugier, Snl87
	f4	5	CGB25-929, Snl87, Elsen, Internet
	g4	2	Jean Poncet, Internet
	g ?	1	CGB12-355
	-4	1	Collection privé
1563	a4	4	fonds CGB, Kunker 237-3424, Internet
	b1	1	OGN
	c4	2	Poinsignon, Internet
	e4	2	CGB12-356, CGB25-930
	g4	1	Internet
	-3	1	Internet
1564	b4	7	Snl87, iNumis20-521, CGB7-1199, CGB31-997, Internet
	c4	4	Snl87, ma1-602, fonds CGB, eBay
	d4	2	Musée de l'Ardennes, ma4-633
	q6	1	Kunker217
	-4	2	Internet
1565	e3	1	iNumis3-410
	i1	1	Internet
	k4	1	Snl87
	k2	1	Grun Auction 59, lot 1105
	m1	1	Internet
	o1	1	VSO Chapour
	r4	1	Internet
	s1	1	VE Aix 07/07/12
1566	i1	1	Gadoury
	i2	1	iNumis7-2087
	i4	1	Snl87
	j4	2	iNumis17-416, fonds CGB
	k1	1	CGB 11-844
	s4	1	Internet
1567	n4	2	Frugier, iNumis9-558
	s4	1	Internet
	l34	1	Internet
1568			
1569			
1573	s4	2	Frugier, ma6-1626
	P4	1	Internet
1574	s6	1	Snl87
1575	t5	2	Snl87, Internet

NER : 65

**Demi-teston dit « au 5ème type » :**

Sb.4616 - Dy.1072 - C-

Poids théorique : 4,799 g.

A/ légende à 7 h.

Buste du Roi à gauche, cuirassé et lauré, lettre d'atelier sous le buste.



.. CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX ..	(a)	(n rétrogrades)
.. CAROLVS : VIII : D : G : FRANC : REX ..	(b)	
. CAROLVS : VIII : D : G : FRANCO : REX .	(c)	
. CAROLVS . VIII . D . G . FRANC . REX .	(d)	
CAROLVS . VIII . D . G . FRANCO . REX .	(e)	
CAROLVS . VIII . D . G . FRAN . REX	(f)	
. CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX .	(g)	
. CAROLVS . IX . D . G . FRAN . REX .	(h)	
CAROLVS : IX : D : G : FRANC : REX .	(i)	

R/ légende à 12 h.

Ecu de France couronné.

+ SIT . NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime différent	(1)	(n rétrogrades)
+ SIT : NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime différent	(2)	
+ SIT . NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime différent	(3)	
+ . SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDIC . millésime différent	(4)	

1561

1562      d3      3      Snl87, CGB19-742, fonds CGB  
             e3      1      Collection particulière

1563      b3      1      MA13-523  
             f3      1      CGB12-358

1564      a1      1      Snl87  
             b3      1      Frédéric Duchesnay  
             c3      1      Snl87

1565      i2      1      Friteyre

1566

1567      g3      2      Snl87, Musée de l'Ardennes

1568      g3      1      iNumis7-2088

1569

1573	g3	1	Sn187
1574			
1575	h4	1	fonds CGB

**NER : 15**

**Double sol paris dit «au 1<sup>er</sup> type» :**

Sb.4466 - Dy.1085A - C.1376

Poids théorique : 3,263 g.



**A/ légende à 12 h.**

Trois lys posés deux et un, surmontés d'une couronne.

- + **CAROLVS : IX : D : G : FRAN : REX . millésime . I différent** (a)
- + **CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX millésime I différent** (b)
- + **CAROLVS . IX . D . G . FRAN . REX . millésime I différent** (c)
- + **CAROL . IX . D . G . FRAN . REX . millésime . I . différent.** (d)
- + **CARO . IX . D . G . FRAN . REX . millésime . I . différent.** (e)
- + **CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX** (f)
- + **CARO . IX . D . G . FRANCOR . REX .** (g)
- CAROLVS . IX . D . G . FRAN . REX . millésime I différent** (h)
- CAROLV . IX . D . G . FRAN . REX. millésime I différent** (i)

**R/ légende à 12 h.**

Croix fleurdelisée.

- + **SIT . NOMEN . DNI . BENEDICTVM .** (1)
- + **SIT . //MEN . DNI . BENEDIC . millésime I différent** (2)
- + **SIT . NOMEN . DNI . BENED . millésime . I différent** (3)

1568

1569	a1	1	Internet	
	b1	1	Frugier	
	c1	1	Sn187	
	e1	3	INumis1-877, CGB37-244, Internet	
1571	d1	1	CGB 37-246	
	h1	2	CGB9-115, CGB12-366	
	i1	1	Guillard	
	?1	4	Frugier, Sn187, iNumis22-408, Internet	
1572	Jacques Juge (feuille)	b2	1	Sn187
	Jehan Juge (tour)	d1	1	Sn187
	Jehan Juge (tour)	e1	1	Sn187
	Jacques Juge (feuille)	e2	1	Internet

Jacques Juge (feuille)	f2	3	Snl87, fonds CGB, Internet
Jacques Juge (feuille)	g3	1	ma9-426
Jehan Juge (tour)	i1	1	Snl87

Millésime illisible : h1 1 Internet

**NER : 23**

**Sol parisis dit «au 1<sup>er</sup> type» :**

Sb.4460 - Dy.1083 - C.1379

Poids théorique : 1,631 g.

A/ légende à 12 h.

Ecu de France couronné.



- + CAROLVS . IX . DEI . G . FRANCOR . REX (a)
- + CAROLVS . IX . DEI . G . FRANCO . REX (b)
- + CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX . (c)
- + CAROLVS . IX . D . G . FRANCO . REX (d)
- + CAROLVS . IX . D . G . FRANO . REX . (e)
- + CAROLVS . IX . DNI ////NCOR . REX (f)

R/ légende à 12 h.

Croix fleurdéliée formée de quatre C et de quatre lys, lettre d'atelier en cœur.

- + SIT . NOMEN . DNI . BENEDIC . millésime différent (1)
- + SIT . NOMEN . DNI . BENED . millésime différent (2)

1565	b1	4	MA2-513, Snl87, Aix (VE 7/7/2012), Internet
	b-	1	Friteyre
	c1	1	Snl87
	e1	1	Snl87
1566	d1	7	Frugier, Musée de l'Ardennes, CGB24-1211, ma13-527
	-1	1	Internet
1567	c1	2	Internet
	d1	1	Frugier
1568	a1	1	Vigouroux
	c1	1	Friteyre
	c2	1	Friteyre
	f1	2	Snl87, Internet

1569

**NER : 23**

**Douzain aux deux C dit «1<sup>er</sup> type» :**

Sb.4390 - Dy.1088 - C.1386  
Poids théorique : 2,399 g.



A/ légende à 6 h.  
Ecu de France couronné et accosté de deux C.

. CAROLVS . IX . D . G . FRANC . R . millésime I (a)  
. CAROLVS . IX . D . G . FRAN . millésime . I (b)

R/ légende à 12h.  
Croix échancrée cantonnée de deux couronnelles (en 1 et 4) et de deux lys (en 2 et 3).

+ SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDIC . différent (1)  
+ SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDIC différent (2)  
+ SIT . NOMEN . DOMI . BENEDIC . différent (3)

1573	a1	1	Friteyre
	a2	1	Friteyre
	b1	1	Sn187
	b3	1	MA8-1060

1574	-3	1	Internet
------	----	---	----------

**NER : 5**

**Douzain aux deux C dit «2<sup>ème</sup> type» :**

Sb.4390 - Dy.1088 - C.1386  
Poids théorique : 2,399 g.



A/ légende à 6 h.  
Ecu de France couronné et accosté de deux C.

. CAROLVS . IX . D . G . FRANCOR . R . millésime (a)  
. CAROLVS . IX . D . G . FRAN . millésime . I (b)  
. CAROLVS . IX . D . G . FR . REX . millésime . I (c)

R/ légende à 12 h.  
Croix échancrée cantonnée de deux lys (en 1 et 4) et de deux couronnelles (en 2 et 3).

+ SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDIC . différent . (1)  
+ SIT . NOMEN . DOMINI . BENEDIC différent (2)  
+ SIT . NOMEN . DOMI . BENEDIC différent (3)

1574		c2	2	Sn187, CGB20-376
------	--	----	---	------------------

1575	Barthélemy Juge	a1	1	Sn187
------	-----------------	----	---	-------

Etienne Pinchault    b3    1    Siwarski

NER : 4

## Récapitulatif des monnaies de Charles IX frappées à Limoges

	Douzain 1er type	Douzain 2ème type	Double sol	Sol parisis	Teston	Demi- teston	Ecu	Demi- écu	Total
1561					0	0			0
1562					15	4			19
1563					11	2	0	0	13
1564					16	3	7	1	27
1565				7	9	1	9	4	29
1566				8	7	0	8	0	23
1567				3	4	2	5	0	14
1568			0	5	0	1	1	0	7
1569			6	0	0	0	1	0	7
1570									
1571			8				2	0	10
1572			9				0	0	9
1573	4				3	1	1	0	9
1574	1	2			1	0		0	4
1575		2			2	1			5
1657							2		2
millésime illisible			1						1
sans date							1		1
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>68</b>	<b>15</b>	<b>37</b>	<b>5</b>	<b>181</b>



- Ciani L. (1926), *Les monnaies royales françaises de Hugues Capet à Louis XVI*, Paris.  
 Duplessy J. (1999), *Les monnaies françaises royales*, tome II, 2<sup>e</sup> édition, Paris.  
 Lafaurie J. (1951), *Les monnaies des Rois de France. Tome I : Hugues Capet à Louis XII*, Paris-Bâle.  
 Sombart S. (1997), *Catalogue des monnaies royales françaises de François I<sup>er</sup> à Henri IV*.  
 Collection FRANCIÆ. Paris.  
 Société Numismatique du Limousin : <http://www.snl87.fr>

CGB : <http://www.cgb.fr>  
 iNumis : <http://www.inumis.com>  
 MA : <http://www.monnaiesdantan.com>

## UN ÉCU D'OR DE 1648 POUR LIMOGES

Jacques VIGOUROUX et René WACK

De tous les ateliers ayant frappé des écus d'or sous le règne de Louis XIV, celui de Limoges n'est certainement pas le plus productif. De 1644 à 1648, la frappe de ces écus d'or<sup>1</sup> s'est faite sans interruption mais en petites quantités. Ces monnaies ont été frappées au marteau. Jusqu'à présent, il nous a été permis de voir des exemplaires des millésimes 1644<sup>2</sup>, 1645<sup>3</sup> et 1647<sup>4</sup>. Nous n'avions pas recensé à ce jour d'exemplaires de 1646 et 1648. C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons aujourd'hui celui de 1648<sup>5</sup>. Cette année-là, seulement deux délivrances de monnayage d'or ont eu lieu. Celle du 30 janvier se composait de 236 écus et celle du 13 mai de 227 écus, soit un total de 463 écus. La boîte fut ouverte le 17 août 1648<sup>6</sup>.

Voici la description de cet écu :

D/ : soleil LVDOVICVS XIII D G FRAN ET  
NAVA REX Ecu de France couronné.

R/ : CHRISTVS REGNAT VINSIT ET IMP  
heume 1648 Croix anillée fleurdelisée avec  
différent d'atelier I en cœur.

Poids 3,35 g, diamètre 25 mm.



Éch. 1,5:1.

Un seul différent apparaît : un heume. C'est celui du maître Léonard Guybert qui est en fonction de 1644 à 1648.

Seuls trois ateliers ont frappé des écus d'or en 1648 à savoir Paris, Amiens et Limoges, ce dernier est le seul à avoir encore frappé au marteau. Si 1648 est la dernière année de frappe au marteau pour l'or certains ateliers ont poursuivi cette frappe pour l'argent plus tardivement (quarts et huitièmes d'écus) comme Bayonne jusqu'en 1649, Morlaàs pour le Béarn jusqu'en 1650 et Saint-Palais pour la Navarre jusqu'en 1652.

Cet écu d'or présente deux particularités dans la légende du revers. La première n'est pas rare, elle est due à la réutilisation du coin du millésime précédent après gravure du 8 sur le 7. La seconde est nettement moins fréquente. Le tailleur, vraisemblablement local, a fait une faute en gravant le mot VINCIT, il l'a gravé en mettant un S à la place du C, ainsi le mot VINCIT est devenu VINSIT ce qui peut s'expliquer par une transcription phonique du mot. Les 463 écus ont-ils tous été frappés avec cette erreur ? Il faudra attendre l'apparition d'autres exemplaires pour le savoir, mais vu la petite production, il est très probable qu'un seul coin de revers ait été utilisé. Par ailleurs les écus d'or au millésime 1647 connus à ce jour ne comportent pas la légende fautive VINSIT au revers.

Il est à noter que toutes les monnaies frappées au marteau au millésime 1648 (quarts d'écu), vues jusqu'à ce jour, ont également la variété 8 regravé sur un 7.

Pour compléter cette étude, il ne nous reste plus qu'à trouver soit un écu de 1647 avec la légende fautive VINSIT, soit un écu de 1648 avec la légende VINCIT.

<sup>1</sup> Duplessy J. (1999), *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI*, Tome II, n°1416.

<sup>2</sup> iNumis VSO n°6 du 10 novembre 2008 lot 697 et collection particulière.

<sup>3</sup> Collection particulière.

<sup>4</sup> Gadoury liste n° 64 de 1990 et collection particulière.

<sup>5</sup> Collection particulière.

<sup>6</sup> Arch. Nat. Z1b 882, Etats de fabrications, délivrance des boîtes.

## MONNAIES DE CUIVRE MILLESIMÉES 1775 AU NOM DE LOUIS XV

Jacques VIGOUROUX

Le manque de petite monnaie et l'absence de matrice à son effigie avaient contraint Louis XVI, par lettre patente du 22 août 1779, à autoriser l'utilisation du poinçon du 20<sup>e</sup> d'écu à l'effigie de Louis XV. À notre connaissance, c'est la seule fois du règne où l'utilisation posthume du buste de Louis XV a été autorisée par une décision royale, et ce uniquement pour la Monnaie de Paris. N'ayant pas les matrices à l'effigie du nouveau roi, les Monnaies de Nantes et Bordeaux ont frappé des doubles louis d'or millésimés 1775 à l'effigie de Louis XV.

Au mois de mars 2012, sont apparus sur le marché trois sols de cuivre portant le millésime 1775<sup>1</sup> ainsi que l'effigie de Louis XV, décédé le 10 mai 1774, et non pas celui de son petit-fils, Louis XVI. Ces sols ont été frappés en la Monnaie de Limoges. Bien qu'en mauvais état, il n'y a pas de doute sur leur identification. Nous illustrons (**Fig.1**) la plus jolie des trois sur laquelle apparaît la gerbe, différent du directeur Louis Naurissart fils, et la croix, différent du graveur Marc David Lavallée. Jusqu'à ce jour, nous n'avons trouvé aucune information justifiant un tel procédé.



**Figure 1** : sol 1775 au nom de Louis XV (Coll. Antonin Cerni). Ech. 1,5:1.

Les ouvrages de référence<sup>2</sup> ne donnent le commencement des frappes de cuivre pour la Monnaie de Limoges qu'en 1778 pour les sols<sup>3</sup> et les demi-sols<sup>4</sup>, et 1779 pour les liards<sup>5</sup>. Toutefois, Arnaud Clairand cite, dans son ouvrage sur le monnayage de Louis XV<sup>6</sup>, un document conservé au Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France<sup>7</sup> qui donne une fabrication à Limoges, durant l'année 1775, de 22 834 l. 15 s. 6 d. de monnaies de cuivre. À la parution du livre, l'auteur n'avait pas encore rencontré de monnaie de cuivre à ce millésime.

Au cours de nos recherches aux Archives nationales, nous avons trouvé un texte qui nous apporte quelques explications supplémentaires<sup>8</sup>.

Le 20 mai 1778 est donné un arrêt qui juge définitivement le travail fait en la Monnaie de Limoges pendant l'année 1775. Dans cet arrêt, il est écrit que le 16 mars 1776 fut ouverte la boîte contenant les deniers emboîtés durant l'année 1775. Dans cette boîte, il s'est trouvé :

<sup>1</sup> Droulers N° 791 ; Gadoury N° 280 (ouvrages ci-dessous).

<sup>2</sup> *Monnaies Royales Françaises (1610-1792)*. Éditions Victor Gadoury. Monaco 2012. *Répertoire Général des Monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1792)*. Édition Frédéric Droulers. Slovénie 2012

<sup>3</sup> Droulers N° 816 ; Gadoury N° 350.

<sup>4</sup> Droulers N° 819 ; Gadoury N° 349.

<sup>5</sup> Droulers N° 822 ; Gadoury N° 348.

<sup>6</sup> Clairand A. (1996), *Monnaies de Louis XV, Le temps de la stabilité monétaire (1726-1774)*, Paris.

<sup>7</sup> Bibliothèque Nationale de France, département des manuscrits, Ms fr 7776.

<sup>8</sup> Arch. Nat. Z1b 125, Arrêts civils et criminels.

- 209 louis d'or à 48 livres valant 10 032 livres ; 14 louis d'or à 24 livres valant 336 livres ; 652 écus à 6 livres valant 3 912 livres ; 50 écus à 3 livres valant 150 livres et 110 dixièmes d'écu à 12 sols valant 66 livres.

- 1 405 pièces de cuivre à 12 deniers valant 70 livres 5 sols, représentant environ 170 881 exemplaires.

- 1 171 pièces de cuivre à 6 deniers valant 29 livres 5 sols 6 deniers, représentant environ 284 842 exemplaires.

- 1 179 pièces de cuivre à 3 deniers valant 14 livres 18 sols et 9 deniers, représentant environ 573 575 exemplaires.

Montant total de la boîte : 14 610 livres 10 sols 3 deniers.

Nous pouvons maintenant certifier que des espèces de cuivre ont bien été frappées en la Monnaie de Limoges en 1775. D'autant plus que, après l'ouverture de la boîte, ont eu lieu les essais des deniers, tant de boîte que courants. Tous les deniers or, argent et cuivre, tant de boîte que courants ont été trouvés faibles. Louis Naurissart fils, directeur, fut condamné à restituer au roi la somme de 65 164 livres 6 sols 5 deniers pour le montant du faiblage et écharceté, tant dans les remèdes que hors les remèdes de l'ordonnance, du travail d'or, d'argent et de cuivre fabriqué en ladite année 1775. Naurissart et Martial Reynier, essayeur particulier de la Monnaie, sont en outre condamnés solidairement à une amende de 100 livres envers le roi.

Ont-elles toutes été frappées à l'effigie de Louis XV ? Certainement car les nouveaux poinçons d'effigie pour le cuivre n'étaient pas encore réalisés.

## POINT SEMESTRIEL SUR LE MONNAYAGE D'OR A LA MONNAIE DE LIMOGES EN 1787

Jacques VIGOUROUX

En octobre 1785, Louis XVI ordonne, par une déclaration, qu'une marque distinctive sera mise sur les monnaies afin de distinguer les espèces frappées au cours du second semestre de l'année. Cette marque sera constituée d'un point que l'on placera sous le D de LUD. Ce point sera vite appelé point semestriel. Cette modification rentrera en vigueur dès 1786.

Si l'application du contenu de cette déclaration se passa bien en 1786 en la Monnaie de Limoges, il n'en fut pas de même en 1787. Un arrêt de la Cour des monnaies, donné le 30 décembre 1786, ordonnait, entre autres choses, « *que la marque distinctive où point mis sous le D de LUD pour les six derniers mois du travail d'or fait [...] continueroit d'avoir son exécution pendant le cours de ladite année seulement* ». Cet arrêt n'est parvenu entre les mains de Louis Naurissard de Forest, directeur de la Monnaie de Limoges de 1766 à 1792, que le 31 janvier 1787<sup>1</sup>. A cette date-là, le monnayage d'or du premier semestre avait déjà commencé. Mauvaise interprétation de la déclaration d'octobre 1785 ou négligence de sa part, Naurissard de Forest a continué à faire frapper avec le point semestriel.

Un arrêt rendu par la Cour des monnaies, en date du 13 juin 1787, nous dit que « *la Cour autorise Naurissard, directeur de la monnoye de Limoges, à continuer son travail d'or avec la marque distinctive étant sous le D du mot LUD jusqu'au premier juillet prochain, passé lequel temps, ladite marque distinctive sera et demeurera supprimée* ».

Si en 1787, pour tous les ateliers, la présence du point sous le U de LUD signifie que les monnaies d'or<sup>2</sup> ont été frappées au cours du second semestre, à Limoges, à la lecture de ce document, on apprend qu'elles l'ont été au premier.



Figure 1 : Louis d'or 1<sup>er</sup> semestre. 1,5:1.



Figure 2 : Louis d'or 2<sup>ème</sup> semestre. 1,5:1.

<sup>1</sup> Archives nationales, Z1b 131.

<sup>2</sup> Gadoury N° 361, *Monnaies Royales Françaises (1610-1792)*. Éditions Victor Gadoury. Monaco 2012. Droulers N° 806, *Répertoire Général de Monnaies de Louis XIII à Louis XVI (1610-1792)*. Édition Frédéric Droulers, Slovénie 2012.

## **HISTOIRE ET NUMISMATIQUE : LE MYSTÈRE DE L'ÉCU DE VARENNES**

Christophe PAWLOWSKI

### **Avant-propos**

Il est parfois des moments dans l'histoire des gouvernants et des peuples où tout bascule sur un simple détail. La fuite à Varennes du roi Louis XVI, le 20 juillet 1791, en est l'une des plus marquantes illustrations. Sans refaire l'histoire de cette époque à la fois riche et troublée, il convient, pour mieux appréhender la suite de ce qui va suivre, de se pencher quelques instants sur le contexte politico-économique de la France en ce début d'été 1791.

### **La France de 1791**

Quelle est la situation du pays deux ans après le commencement de la Grande Révolution ?

À Paris, la conjoncture économique est franchement mauvaise, elle l'est un peu moins en province. La spéculation et l'accaparement de quelques-uns accroissent le malaise ambiant. Le ravitaillement est difficile. Dans ses mémoires, le marquis de La Fayette parle « d'une disette moitié réelle, moitié factice » : dans les faits elle est bien réelle pour ceux qui ont faim, mais seulement « factice » pour les profiteurs...

Le roi et l'Assemblée, installés à Paris (en ce qui concerne Louis XVI depuis les fameuses journées d'octobre 1789), ont des relations de plus en plus tendues, pour ne pas dire exécrables. Tandis que la Constituante transforme peu à peu toutes les institutions du royaume tant sur le plan administratif (création des départements), politique (abolition des privilèges, déclaration des droits de l'Homme), économique (vente des biens nationaux, suppression des corporations) que financier (création des assignats, simplification du système fiscal), Louis XVI est inquiet, et il l'est à plus d'un titre :

- l'esprit révolutionnaire gagne l'Armée jusque-là demeurée fidèle au roi et qui reste encore l'un de ses rares soutiens ;
- les nobles, émigrés en grand nombre depuis 1789, souhaitent une action de force contre l'Assemblée et en finir une bonne fois pour toutes avec la Révolution et ses mesures égalitaristes ;
- la constitution civile du clergé (juillet 1790), en opposant « réfractaires » et « jureurs » heurte les convictions religieuses du souverain ;
- enfin, la constitution politique (dite de 1791) est achevée et le roi va être obligé de prendre position.

C'est dans ce contexte tumultueux que le roi, au lieu d'agir franchement selon ses convictions profondes et surtout mal conseillé par son entourage, décide de s'enfuir...

### **La famille royale en fuite**

On a beaucoup écrit, disséqué, rendu compte sur cet épisode central de la grande Révolution où l'on va assister au divorce (presque) définitif du peuple avec la monarchie. Cet événement déterminant de la Révolution Française a largement contribué à rendre crédible l'idée d'instaurer une république en France. Pour faire bref, dans la soirée du 20 juin 1791 donc, la famille royale quitte Paris pour aller rejoindre les troupes du marquis de Bouillé, stationnées à Montmédy, place

frontière de l'Est du royaume, d'où Louis XVI espère lancer la contre-révolution. Après maintes péripéties et pas mal de retard sur l'horaire prévu, l'équipée royale fait halte au relais de Sainte-Menehould. C'est à ce moment précis que notre modeste science va s'inviter de plain-pied dans la grande Histoire.

### L'heure de vérité

Sainte-Menehould, 21 juin 1791, 19 heures 55...

Le maître des postes du lieu-dit, un dénommé Jean-Baptiste Drouet, qui a séjourné quelques temps à Versailles, reconnaît le roi grâce à, selon la légende populaire, un écu royal de 6 livres (**Fig.1**), tandis que Louis XVI (sous un nom d'emprunt) et le reste de l'équipage ne réagissent pas. Sur le coup, Drouet ne tente rien ; il se lance à la poursuite de la berline royale qu'après délibération de la municipalité pour finalement faire arrêter ses occupants, après avoir donné l'alarme, un peu plus tard à Varennes. Jusque-là la thèse de l'écu n'est pas contredite. Mais voilà que le même Drouet, dans son témoignage devant l'Assemblée nationale trois jours plus tard, affirme : « je crus reconnaître la reine ; et apercevant un homme au fond de la voiture à gauche, je fus frappé de la ressemblance de sa physionomie avec l'effigie d'un assignat de 50 livres » (**Fig.2**).



Figure 1



Figure 2

Voilà que les choses se gâtent pour l'écu démystificateur.

Alors, écu ou assignat ?

La solution serait peut-être à rechercher du côté des moyens de paiement en usage à cette époque-là, du moins les espèces permettant de régler les prestations d'un certain montant, comme celle de relayer en diligence, voire de régler le ravitaillement pour un groupe de six membres dans une auberge, et surtout les espèces ayant cours à la date du 21 juin 1791 : comme on va le voir c'est important pour la suite.

Mais revenons-en à notre fameux écu royal de livres.

Frédéric Droulers, dans son *Catalogue général des monnaies*, affirme sans détour que l'écu classique de 6 livres gravé par Duvivier où figure Louis XVI de profil en habits d'apparat, au demeurant de belle facture, « n'est guère ressemblant » au roi, et ce dès l'origine de la frappe. Louis XVI, en effet, lors des premiers écus frappés à son effigie en 1774, n'a que 20 ans. Au moment de son arrestation à Varennes, il en a 17 de plus, soit presque le double. Vieilli, il n'a plus l'apparence

du jeune prince timide des débuts du règne. Donc, si l'on fait le rapprochement avec la vision fugace qu'a pu avoir Drouet d'un Louis XVI déguisé en bourgeois voyageur, avec un écu au départ pas très ressemblant, on peut logiquement en déduire que l'identification du souverain n'a pas dû être très évidente avec ce type d'écu qui fut frappé, rappelons-le, jusqu'au début de 1792 donc bien après Varennes, portant la légende au droit : « Louis XVI par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre » et au revers « Béni soit le nom du seigneur ».

Par conséquent, ce n'est probablement pas grâce à cet écu, ce qu'on avait pour habitude de croire, que le roi a pu être démasqué, et pour le coup, encore moins avec l'écu dit constitutionnel gravé par Dupré beaucoup plus ressemblant, mais frappé pas avant février - mars 1792 et mis en circulation peu après (**Fig.3**).

En revanche, la thèse de l'assignat gravé par Gatteaux à partir de 1790, demeure tout à fait plausible. Le portrait du roi qui y figure correspond davantage à celui que l'on se fait habituellement de Louis XVI (**Fig.4**). Pourquoi en aurait-il été différemment il y a 220 ans ? On pourrait objecter à cela que Louis XVI a très peu voyagé durant son règne et que, hormis la cour certes pléthorique (surtout du temps de Versailles), la très grande, pour ne pas dire l'immense majorité du peuple de France ne connaissait pas *de visu* son souverain (les mass médias n'existant pas), et que finalement, écu ou assignat, qu'importe : c'est le fait d'avoir été démasqué qui a tout précipité !



**Figure 3**



**Figure 4**

Pour ce qui nous intéresse en priorité, Louis XVI fut de très loin le chef d'Etat et par là même le personnage public le plus représenté de son vivant et même après sa mort, en France, sur les moyens de paiement (pièces d'or, d'argent, de cuivre et de bronze, ou monnaie fiduciaire comme les assignats). On continuera même à frapper « au nom de la Nation, de la Loi et du Roi » des monnaies à l'effigie de Louis XVI jusqu'en octobre 1793, soit dix mois après son exécution en pleine tourmente révolutionnaire. Enfin, si l'on devait faire le recensement de tous les types et variétés de monnaies, ce qui est toujours possible (mais je le laisse à d'autres), il y aurait là véritablement de quoi en... perdre la tête !

### Epilogue

L'arrestation du roi et de sa famille ramenés sous bonne escorte au palais des Tuileries allait, dans les faits, sceller le destin tragique de ces derniers. Le ralliement de Louis XVI à la constitution, et son serment de fidélité à la Nation le 14 septembre 1791, ne pèseront pas lourd face à de supposées trahisons, dont la tentative de fuite constituait un symbole éclatant.

Au-delà même des erreurs d'organisation de cette équipée, la fuite du roi marque véritablement un tournant dans la Révolution. Cet élément constituera d'ailleurs un des chefs d'accusation développés par la Convention en décembre 1792 qui conduira à l'exécution du roi.

**UNE MÉDAILLE SATIRIQUE CONCERNANT LE MARECHAL BUGEAUD.**

François LHERMITE.

Il y a quelques années, un de nos amis avait présenté une médaille concernant le Maréchal Bugeaud, avec un bref résumé de la vie de ce célèbre limousin<sup>1</sup>. Je voudrais aujourd'hui vous présenter une médaille un peu particulière, mais pour bien la comprendre, il faut d'abord rappeler les grandes lignes de la vie de ce soldat, en mettant en lumière certains épisodes de sa carrière.

Thomas Robert Bugeaud est né le 15 octobre 1784, rue Cruche d'or à Limoges, et fut baptisé le jour même en l'église Saint-Pierre<sup>2</sup>. Fils de Jean Ambroise Bugeaud, chevalier, marquis de la Piconnerie, il était le dernier d'une fratrie de 14 enfants dont 7 sont morts en bas âge. Son père faillit être guillotiné comme « ci-devant », mais fut sauvé de justesse par la mort de Robespierre. Devenu veuf, et ruiné par la révolution, ce père était un homme aigri et le jeune Thomas devint son souffre-douleur. A 13 ans, Thomas Bugeaud s'enfuit du domicile familial, et de Limoges rejoignit à pied ses sœurs aînées qui vivaient dans la propriété familiale de La Durantie à Lanouaille, près d'Excideuil, en Dordogne. Il y mena la vie d'un jeune paysan, et ses sœurs lui enseignèrent les connaissances qu'elles avaient, pour compléter son instruction. En 1804, à vingt ans, il s'engagea dans les « vélites » de la Garde impériale. Pour être vélite, il fallait être instruit, physiquement solide, mesurer au moins un mètre soixante-sept, et justifier de 300 francs de rente. Napoléon avait créé ce corps pour y former les futurs sous-officiers et officiers de la Grande Armée.



Bugeaud devint caporal à Austerlitz ; puis il fit les campagnes de Prusse et de Pologne devenant progressivement sous-lieutenant, lieutenant et enfin capitaine le 2 mars 1809. Ensuite, il se distingua pendant la guerre d'Espagne durant laquelle il fut nommé chef de bataillon en 1811, puis lieutenant-colonel après la bataille d'Ordal (14 septembre 1813) où, avec un bataillon, il mit en déroute un régiment anglais. Il fut promu colonel à son retour en France.

Lors de la Restauration, le colonel Bugeaud se mit au service de Louis XVIII, mais rejoignit l'empereur à son retour de l'île d'Elbe. Napoléon I<sup>er</sup> l'envoya dans l'armée des Alpes où, à la tête du 14<sup>e</sup> de Ligne, il participa à la victoire de Conflans sur les Autrichiens. Mais il était encore dans les Alpes quand il apprit la défaite de Waterloo et la chute de Napoléon.

Il rentra alors à Paris, mais les Bourbon ne voulurent plus le voir, et il fut même chassé de l'armée. Il revint alors en Limousin et se consacra à la mise en valeur de la propriété familiale de Lanouaille. Il fit de la politique et fut élu maire d'Excideuil en 1825. Il devint même député de la circonscription d'Excideuil en 1831, et fut constamment réélu comme député jusqu'à sa mort.

La révolution de 1830 ayant chassé Charles X et installé Louis-Philippe à sa place, Bugeaud se précipita pour se mettre au service du roi. Il fut alors réintégré dans l'armée et nommé général.

En 1832, il fut nommé gouverneur de la citadelle de Blaye, près de Bordeaux, pour servir de geôlier à la duchesse de Berry. Celle-ci, après être partie en exil en 1830 avec Charles X, était revenue secrètement en France pour fomenter une révolution afin de chasser Louis-Philippe et mettre sur le trône son jeune fils Henri qu'on a appelé l'enfant du miracle, né après l'assassinat du

<sup>1</sup> Frugier 2009, 7-9.

<sup>2</sup> Ideville 1885, 4.

duc de Berry. Elle se voyait déjà régente, mais a été trahie et arrêtée. Cependant elle était enceinte, et a accouché à Blaye devant des témoins réunis par Bugeaud afin de la déconsidérer. Elle a été finalement expulsée vers l'Italie, mais il est certain que l'épisode resta peu glorieux pour Bugeaud, bien qu'il n'ait fait qu'obéir aux ordres de Louis-Philippe.

En avril 1834, une nouvelle révolte agita Paris. Des barricades furent élevées. Le gouvernement fit donner la troupe pour mater cette révolte. Paris fut divisé en trois secteurs et le général Bugeaud commandait les troupes chargées de faire régner l'ordre dans un de ces secteurs.

Rue Transnonain (actuellement rue Beaubourg dans le 3<sup>e</sup> arrondissement), des coups de feu partirent d'un immeuble. Un officier fut tué. Ses hommes envahirent l'immeuble et tuèrent tous les habitants : hommes, femmes, enfants, vieillards. Cet épouvantable massacre horrifia beaucoup les



RUE TRANSNONAIN, LE 13 AVRIL 1834

parisiens. Le peintre Honoré Daumier fit une estampe qui est un chef d'œuvre, un reportage journalistique fort, et qui perpétua l'événement. Bugeaud n'était pas directement impliqué, car il ne commandait pas le secteur où cela était arrivé. Cependant il venait d'acquérir une certaine célébrité : en janvier 1834, à l'assemblée, il avait été insulté par un député légitimiste au sujet de son rôle dans la détention de la duchesse de Berry. Bugeaud demanda des excuses qui lui furent refusées. Dès lors, l'affront ne pouvait être lavé que par un duel au cours duquel l'insulteur fut tué. Cette récente célébrité ne pouvait que nuire à Bugeaud, et le journal « *Le Messager* » l'a calomnieusement associé au crime de la rue Transnonain. Bugeaud a protesté et demandé un démenti, mais le mal était fait, et le nom de Bugeaud a toujours été plus ou moins rattaché à ce massacre dans la mémoire des parisiens.

En 1836, Bugeaud est envoyé en Algérie pour combattre Abd el-Kader, mais il ne pensait pas qu'il y avait un intérêt pour la France à conquérir l'Algérie, et estimait que cette conquête serait longue et coûteuse en argent et en vies humaines. Malgré la victoire de Sikkak, la résistance des algériens lui fit signer le traité de la Tafna le 30 mai 1837, dans lequel Abd el-Kader fut reconnu souverain de l'Algérie, mais concédait aux français la possession de quelques enclaves sur la côte

(Alger, Bône, Oran). Au parlement et dans la presse Bugeaud fut fortement critiqué par ses ennemis pour avoir « cédé » devant des « barbares ».

Il revint en Algérie en février 1841 comme gouverneur général, avec alors mission de la conquérir pour en faire une colonie de peuplement. Là, il appliqua la politique de la terre brûlée, incendiant les villages et les récoltes, raflant ou tuant les troupeaux et massacrant les populations, entre autres par ce qu'on a appelé « les enfumades » où des algériens se cachant dans des grottes étaient asphyxiés par de grands feux allumés à l'entrée de ces grottes.

Nommé Maréchal de France en juillet 1843, il décida d'attaquer le Maroc qui venait à l'aide d'Abd el-Kader. Les troupes marocaines, malgré leur supériorité numérique très importante furent défaites à Isly le 14 août 1844. Le roi donna à Bugeaud le titre de « Duc d'Isly », et la médaille qu'on nous avait présentée en 2008 portait les félicitations de Louis-Philippe pour cette victoire. Abd el-Kader se rendit en 1847, ce qui marqua la fin de la conquête de l'Algérie.

Le 23 février 1848, les parisiens se révoltèrent une fois de plus contre le pouvoir, du fait que Louis-Philippe avait remplacé son gouvernement modéré par un gouvernement très à droite. Bugeaud fut appelé aux Tuileries et désigné comme commandant en chef des troupes dans la nuit du 23 au 24 février. Il rappela alors qu'il « n'avait jamais été battu, que ce soit sur le champ de bataille ou dans les insurrections » et qu'il allait en finir rapidement avec « cette canaille rebelle ».

La garde nationale refusa cette nomination en criant : « A bas Bugeaud ! A bas l'homme de la rue Transnonain ! » et décida de ne pas obéir aux ordres. Louis-Philippe nomma un autre commandant des troupes et tenta de négocier, mais fut finalement contraint d'abdiquer.

La République ayant été proclamée, Bugeaud fut élu à l'assemblée constituante. Il envisagea même de se présenter à la présidence de la République, mais se désista en faveur de Louis-Napoléon Bonaparte qui fut élu le 20 décembre 1848. Le jour même de l'élection, Bugeaud fut nommé commandant en chef de l'armée des Alpes, car l'Italie se soulevait contre les Autrichiens. La France entendait ainsi montrer à l'Autriche qu'elle ne la laisserait pas s'imposer par la force en Italie.

Mais Bugeaud, homme de droite, partisan de l'ordre, était davantage préoccupé par la situation intérieure de la France et craignait les outrances des républicains. Pour rester près de Paris, il installa son état-major à Bourges, où, le 6 février 1849, il fit une proclamation à ses officiers dans laquelle il disait qu'il ne laisserait pas les factieux prendre le pouvoir en France. Dans cette proclamation on trouve : « Si, par impossible, la République rouge venait à triompher, un seul jour, dans Paris, je me mettrais aussitôt à la tête de tous ceux qui voudraient me suivre... pour aller défendre la société. Oui messieurs, je partirais des premiers, dussé-je n'emmener avec moi que quatre hommes et un caporal... »<sup>3</sup>.

Il venait d'être élu à l'assemblée législative, fin mai 1849, lorsqu'il mourut du choléra le 10 juin 1849.

Donc je vous présente aujourd'hui une médaille satirique dirigée contre Bugeaud. Cette médaille est en étain, de fabrication visiblement artisanale. Son diamètre est de 47 mm et son poids de 25 g.

---

<sup>3</sup> Ideville 1885, 466.



A l'avant, à gauche, cinq petits soldats munis de fusils avec baïonnettes, coiffés d'un shako, sont alignés faisant face vers la droite, le dernier étant légèrement séparé des autres. Face à eux, les regardant, un général coiffé d'un bicorne tient un très grand sabre. Derrière lui, un panneau où est marqué : ROUTE DE PARIS. A l'exergue, sur deux lignes : 4 HOMMES ET UN CAPORAL PLUS UN EX DUC. Au-dessous la date 1849.

Au revers, sur quatre lignes : BOUDJOU S'EN VATENGUERRE MIRONTON TON TON MIRONTAINE. Autour : BLAYE – R. TRANSONAIN – TAFNA ; et à la partie inférieure : 24 FEVRIER 1848.

A l'avant donc, c'est Bugeaud qui est représenté avec un grand sabre et en face de lui les quatre hommes et le caporal dont il parle dans son discours du 6 février 1849. Bugeaud est traité d' « ex duc », car la République ayant été proclamée, les vrais républicains considéraient que les titres de noblesse étaient abolis comme en 1792. Au-dessous, la date de 1849 montre bien que cette médaille a été faite cette année-là.

Au revers, la phrase centrale est une moquerie, et les trois noms autour (Blaye, rue Transnonain, Tafna) sont des rappels des « casseroles » que Bugeaud traînait derrière lui, ainsi que la date du 24 février 1848 où la garde nationale a refusé d'être sous les ordres de Bugeaud.

Pourquoi cette médaille ? Il faut rappeler qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et en particulier lors de la révolution de 1848, il y a eu énormément de médailles satiriques ou commémoratives, et qu'elles étaient des actes de propagande politique. En 1848, Bugeaud avait été élu à l'assemblée constituante, il fut de même élu à l'assemblée législative en 1849. Il avait beaucoup de partisans et intervenait souvent dans les débats de l'assemblée où il avait une grande influence. Cette médaille était donc un acte politique contre la droite en s'en prenant à un de ses meneurs.

Une épidémie de choléra sévissait à Paris. Bugeaud tomba malade le 6 juin et mourut le 10 juin 1849. Il est rapporté que ce jour-là le choléra tua 672 personnes à Paris.

Cette médaille, qui est un témoignage historique très intéressant, a donc très certainement été faite entre le 6 février 1849, date du discours de Bourges, et le 20 mai 1849, date de l'élection à l'assemblée législative, car probablement elle était destinée à déconsidérer Bugeaud et, si possible, empêcher son élection.



Frugier G. (2009), « Le maréchal Bugeaud, le 'soldat-laboureur' », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, tome XVI, Limoges, p. 7-9.

Ideville (Comte d') H. (1885), *Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits. 1784-1849*. Librairie de Firmin-Didot et C<sup>ie</sup>, Paris.

## LE VÉLOCE-CLUB-BRIVISTE

René CHATRIAS

N'étant pas de souche corrézienne, je n'avais jamais entendu parler de ce club-là... et lorsque, par Internet, cet objet s'est présenté devant moi, ce fût le coup de foudre, je n'ai pas hésité ! Une médaille figurant deux athlètes cyclistes, de la première époque, des précurseurs. De plus, en course de fond !!

Mais c'était quoi, une course de fond en 1892 ?

Mise au point en 1817 par le baron Karl Drais, la draisienne, appareil de locomotion formé d'un siège sur deux ou trois roues, est mue primitivement par la pression des pieds sur le sol. Plus tard l'adjonction de pédales, attribuées au français Ernest Michaux en 1861, modifie ses caractéristiques et fait rapidement des émules dans la dandy anglaise et l'aristocratie française. En mai 1868 ont lieu dans le parc de Saint Cloud les premières courses de vélocipèdes<sup>1</sup>, dues à l'émergence de clubs de vélocipédeurs à Paris ainsi que dans certaines villes de province. En 1880, le Britannique James Starley invente la chaîne reliant les pédales à la roue arrière. C'est la naissance du vélo moderne. En 1887, on ne comptera pas moins de 97 sociétés de vélocipédie française. Au début des années 1890, apparaissent les premières courses entre associations ou clubs rivaux. En 1897, ce seront 18 sociétés regroupant 108 coureurs qui s'aligneront au départ de la course Chartres - Bonneval et retour, dotée de prix en argent ou pour promouvoir un marchand de cycles. Le sponsoring est né....

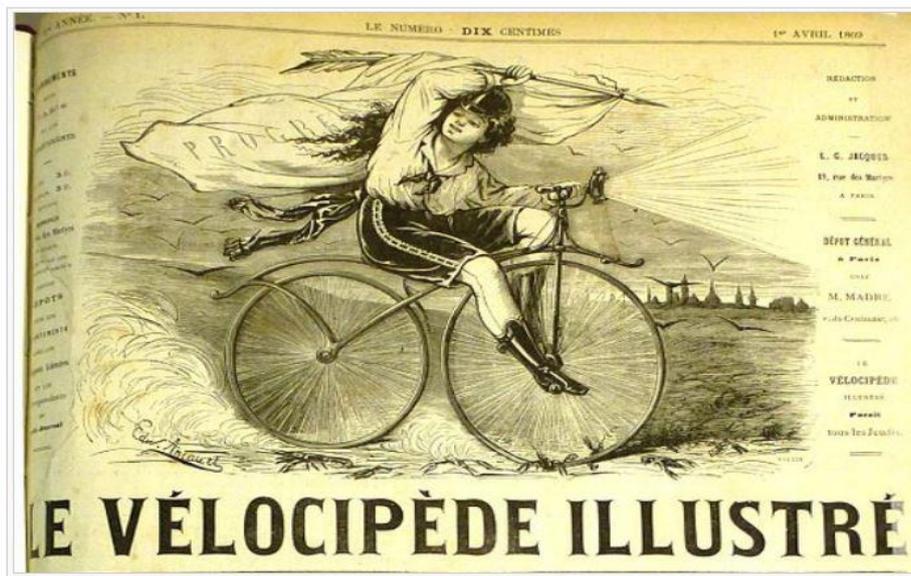


Figure 1 : le *Vélocipède Illustré* du 1<sup>er</sup> avril 1869.

Le *Vélocipède Illustré* (Fig.1) était, dans sa première période de publication, un bihebdomadaire, français, spécialisé dans le cyclisme. Lancée le 1<sup>er</sup> avril 1869, hebdomadaire puis bihebdomadaire du 3 juin 1869 au 4 septembre 1870, la revue reparaît sous le titre « la Vitesse » du 16 juillet au 27 août 1871 puis du 2 mai au 24 octobre 1872 sous son en-tête initial de *Vélocipède illustré*. Cette publication disparaît en 1872, et reparaît en 1890.

Elle cessera de paraître vers 1901. Le *Vélocipède Illustré* organisa notamment la première course cycliste ville à ville de l'histoire : le fameux Paris-Rouen du 7 novembre 1869.

<sup>1</sup> Nom donné par l'inventeur de la draisienne pour son importation en France.

Le *Vélo* était un quotidien français spécialisé dans le sport. Ce titre, qui était omnisports, fut publié du 1<sup>er</sup> décembre 1892 à 1904 et cessa alors sa parution.



**Figure 2** : médaille du Véloce-club-briviste. Ech. 1:1.

La médaille (**Fig.2**) en argent pèse 43 grammes pour un diamètre de 50 millimètres. Que nous apprend-elle ?

A l'avant, deux coureurs s'affrontent, coiffés d'une casquette de ville et portant moustache et barbichette. Les vêtements sont simples, sans marque de sponsors. Ils sont juchés sur leur étrange machine, ne possédant ni freins, ni cale-pieds, ni même dérailleur. A l'arrière-plan, des mâts de cocagne où flottent des fanions et une ligne d'arrivée matérialisée par un pieu surmonté d'un cercle. Sous la ligne d'exergue, une couronne de lauriers entrecoupée d'un ruban où se lisent les mots «Robus et Céléritas», signifiant « force et vitesse ».

Au revers, la légende « VÉLOCE-CLUB-BRIVISTE – CHAMPIONNAT DE FOND DU 31 JUILLET 1892 » entoure une couronne de chêne et laurier. Il n'y a pas d'attribution.

La date du 31 juillet 1892 nous informe sur l'événement, le véloce-club-briviste en étant l'organisateur. Celui-ci fusionnera le 17 mars 1950 avec la Pédale Gaillarde pour former l'Union Cycliste Briviste.

La médaille est malheureusement anépigraphie, le nom du vainqueur ou du second n'étant pas connu au départ de l'épreuve, il n'y a pas de nom gravé.



Poyer A. (2003), *Les Premiers temps des véloce-clubs. Apparition et diffusion du cyclisme associatif français entre 1867 et 1914*, Paris.

Wikipédia, article « Le Vélo » ([http://fr.wikipedia.org/wiki/Le\\_Vélo](http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Vélo)).

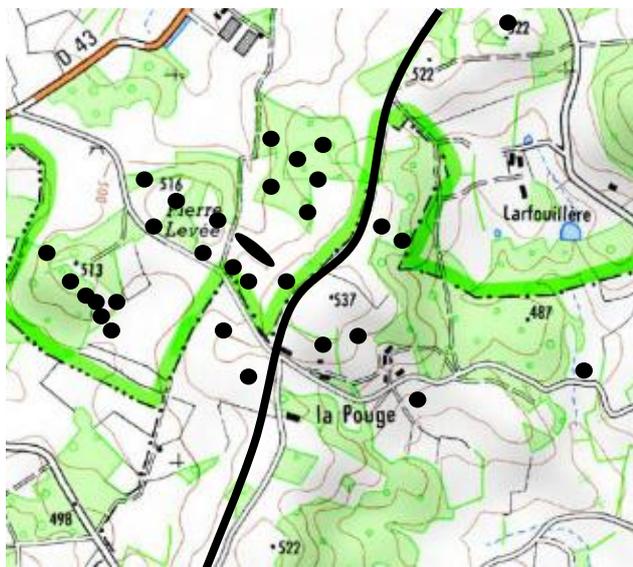
## TITRES ANCIENS DE MINES D'OR DU LIMOUSIN

Claude FRUGIER & Marc PARVÉRIE

L'exploitation aurifère dans le limousin est une activité très ancienne, puisqu'elle remonte au début de la présence celtique dans la région, à partir du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'activité semble avoir été maximale entre le milieu du III<sup>e</sup> et la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (Tène C et D), pour disparaître totalement à l'époque gallo-romaine. Ce n'est qu'à l'époque mérovingienne (VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles) que l'on peut noter de nouvelles traces de déboisement et de réoccupation ponctuelle des sites miniers.

En l'absence de sources écrites, il faudra attendre les travaux du géologue Ernest Mallard en 1867 pour (re-)découvrir les sites miniers du Limousin. De nombreuses irrégularités topographiques (fossés et talus) considérées jusque-là comme des fortifications romaines, sont alors identifiées comme des aurières. Celles-ci se présentent le plus souvent sous la forme de petites fosses bordées de haldes<sup>1</sup>, disséminées le long de filons de quartz. Les sites fouillés ont montré que certaines des plus grandes excavations à ciel ouvert pouvaient être prolongées par des galeries souterraines.

Souvent comblées par le temps et parfois arasées par les travaux agricoles, beaucoup de ces fosses antiques ne sont plus vraiment décelables dans le paysage. Il est cependant possible de retrouver leur trace grâce à la toponymie et à la présence d'autres vestiges d'occupation antique. Ainsi, à la limite de la Haute-Vienne et de la Corrèze, un cheminement de hauteur (pouge) reliant à longue distance l'*oppidum* du Puy d'Issolud à celui de Villejoubert, traverse une zone marquée par les toponymes « Laurière », « La Gane Aureix », « Cros-Laurier » et « Camp de César ». Cette zone aurifère se compose de 47 fosses de dimensions modestes réparties sur six ou sept lignes parallèles orientées Nord-Ouest / Sud-Est (Fig.1). Les fosses, en partie comblées, sont parfois bordées par des haldes bien visibles (Fig.2). Des traces de métallurgie, notamment des fours, ainsi que des substructions antiques sont attestées dans les environs<sup>2</sup>.



**Figure 1** : les fosses antiques du Reineix sur les communes de La Croisille (87) et Meilhards (19). Fond de carte IGN.

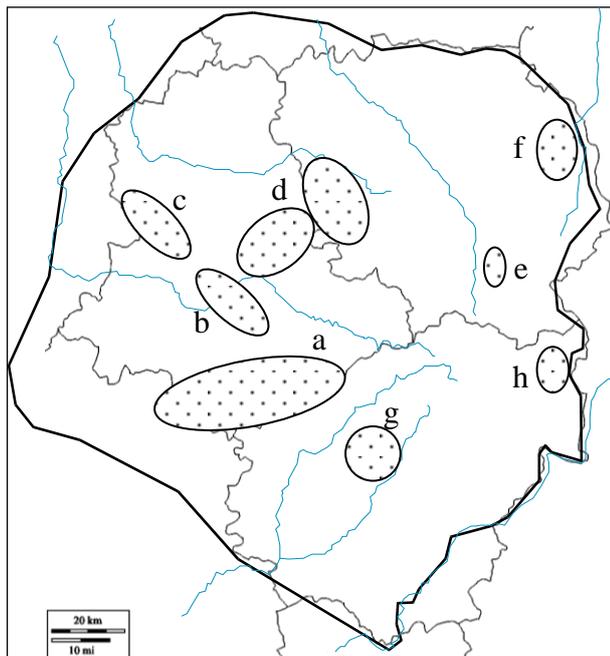


**Figure 2** : fosse d'environ 15 m de diamètre pour 3 m de profondeur, bordée par des haldes. Photo M. Parvérie.

<sup>1</sup> Déblais stériles rejetés sur les bords de la fosse.

<sup>2</sup> CAG 19, 184, n°271.

**Figure 3** : les zones aurifères en Limousin (l'espace lémoivice est figuré par un trait noir plein).



Ce sont finalement 1 207 fosses antiques qui ont pu être identifiées dans différentes parties du Limousin<sup>3</sup>.

Les principales zones aurifères se situent :

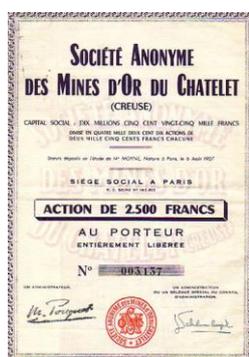
- en Haute-Vienne : autour de Saint-Yrieix (a) et Limoges (b) et dans les Monts de Blond (c),
- à la limite Haute-Vienne / Creuse : dans l'auréole des Monts d'Ambazac et de Saint-Goussaud (d),
- en Creuse : près d'Aubusson (e) et en Combraille (f),
- en Corrèze : au nord de Tulle (g) et près d'Ussel (h) (**Fig.3**).

Cette découverte des sites miniers antiques à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est le prélude à une petite « ruée vers l'or » qui voit, à partir de 1907, l'ouverture de nombreuses mines exploitées par de petites sociétés privées cotées en bourse.

Suite à des prospections entreprises dès 1896, c'est la Société Anonyme des Mines d'Or du Chatelet (**Fig.4 & 5**) qui obtient en 1907 la première concession d'une superficie de 781 ha pour l'exploitation des filons aurifères situés sur la commune de Budelière, en Combraille (23). Le minerai commence à en être extrait la même année. En 1912, ce sont plus de 40 000 tonnes qui sont traitées par une usine de concentration et de cyanuration, produisant 1 012 kg d'or<sup>4</sup>.

La mine emploie alors jusqu'à 300 mineurs, souvent étrangers, logés dans une cité ouvrière voisine.

Son exploitation se poursuit jusqu'en 1955.



**Figure 4** : Société Anonyme des Mines d'Or du Chatelet. Action de 2 500 francs au porteur.



**Figure 5** : Société Anonyme des Mines d'Or du Chatelet. Action ordinaire de 100 francs de 1923.

Les prospections menées dans les années suivantes dans l'auréole aurifère des Monts d'Ambazac (87) et de Saint-Goussaud (23) se révèlent beaucoup plus décevantes. La Société des

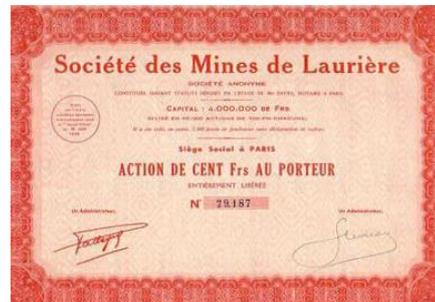
<sup>3</sup> Cauet 2004.

<sup>4</sup> Laporte 1965, t.1, 75-76.

Mines d'Or de la Marche<sup>5</sup> (**Fig.6**) et la Société des Mines de Laurière (**Fig.7**) se trouvent en concurrence sur les différents sites pressentis<sup>6</sup>. La plupart des demandes de concessions sont rejetées dès 1913, car les gisements ne sont pas jugés assez riches. Certains sites, comme celui de Baugiraud<sup>7</sup>, sont en revanche exploités jusqu'à la fin des années 30, mais avec des rendements très inférieurs à ceux espérés.



**Figure 6** : Société Anonyme Les Mines d'or de la Marche. Action de 100 francs au porteur de 1930.



**Figure 7** : Société des Mines de Laurière, concessions minières en Haute-Vienne et en Creuse, 1936.

Les recherches dans le bassin de L'Aurence sont davantage couronnées de succès. Suite à des prospections menées à partir de 1908, une demande de concession est déposée en 1912 par la Société des Mines de Beaune (**Fig.8**) pour exploiter les filons aurifères des communes de Beaune-les-Mines et Rilhac-Rancon (87).

L'exploitation, commencée en juin 1914, est ralentie par la première guerre mondiale, mais reprend de plus belle de 1924 à 1931. Durant cette période, ce sont 25 000 tonnes de minerai qui sont extraits de la mine, produisant 288 kg d'or, soit un rendement de 11 g par tonne.

Une usine de concentration permettant de traiter 10 tonnes de minerai par jour est installée à proximité. Le minerai concentré est envoyé à l'usine des Farges (87) pour cyanuration, tandis que le minerai stérile est vendu pour servir à l'empierrement<sup>8</sup>.

Dans le bassin de Saint-Yrieix (87), l'historique des mines de Chéni et Nouzilléras est tout à fait comparable.

En 1908, sont entreprises des recherches sur des filons de quartz aurifère situés sur les communes de Saint-Yrieix, Le Chalard, Ladignac et La Meyze (87). L'initiateur de la prospection, A. Boscher, et le propriétaire des terrains, M. Saint-Marc-Girardin, se lancent dans des recherches concurrentes sur le même gisement, qui aboutissent en 1913 au partage de la superficie de la



**Figure 8** : Société des Mines de Beaune (87). Action de 100 francs au porteur de 1912.

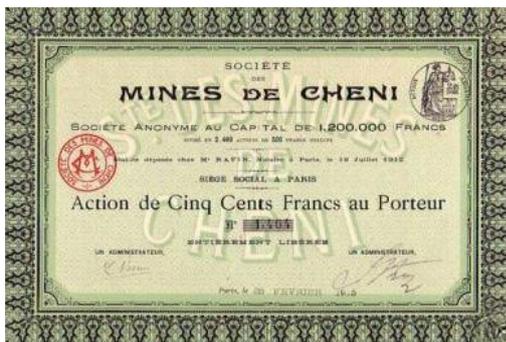
<sup>5</sup> Elle succède en 1910 à la Société des Mines Gallo-romaines.

<sup>6</sup> Notamment Millemilange (Saint-Goussaud, 23), La Besassade (Laurière, 87), Maranas (Ambazac / La Jonchère, 87)...

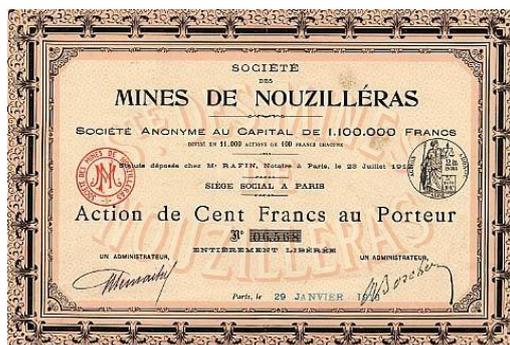
<sup>7</sup> La concession de 274 ha, située sur les communes de Laurière (87), Arrènes et Saint-Etienne-de-Fursac (23), est détenue par la Société des Mines de Laurière. Laporte 1965, t.1, 65.

<sup>8</sup> Laporte 1965, t.1, 80-90.

concession demandée. Deux sociétés anonymes sont créées : la partie occidentale du gisement (406 ha) est attribuée à la Société des Mines de Chéni (**Fig.9**) ; la partie orientale (290 ha) à la Société des Mines de Nouzilléras<sup>9</sup> (**Fig.10**).

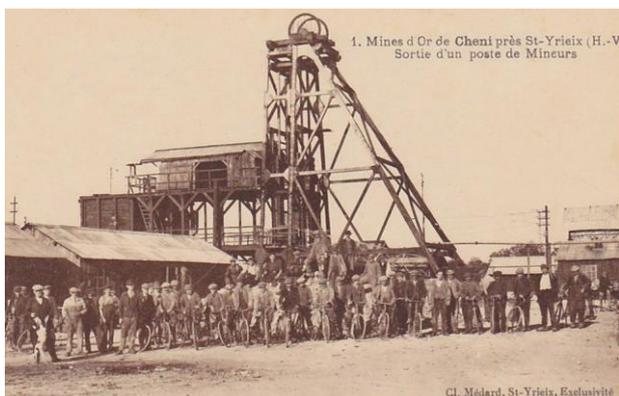


**Figure 9** : Société des Mines de Chéni (87).  
Action de 500 francs de 1915.



**Figure 10** : Société des Mines de Nouzilléras (87). Action de 100 francs au porteur de 1916.

Les mines de Chéni (**Fig.11 & 12**) entrent en activité le 1<sup>er</sup> juillet 1913 et fonctionnent, malgré une courte interruption liée à la déclaration de guerre, jusqu'en février 1917. L'exploitation reprend le 1<sup>er</sup> novembre 1920 avec des rendements importants jusqu'au milieu des années 30. Les réserves diminuant alors rapidement, la mine connaît une activité réduite jusqu'en mai 1944. Au total, ce sont 7,5 tonnes d'or qui ont pu être extraites de 630 000 tonnes de quartz, soit un rendement de 12 g / t.



**Figure 11** : carte postale ancienne représentant la sortie des mineurs des Mines de Chéni.



**Figure 12** : carte postale ancienne représentant un chantier d'abattage des Mines de Chéni.

L'extraction dans les trois puits de la Société des Mines de Nouzilléras commence, quant à elle, le 23 juin 1913. Interrompue par la guerre, elle ne reprend qu'en 1921. Suspendue à nouveau de décembre 1923 à 1926, elle est finalement arrêtée en janvier 1931. Durant cette période, 11 000 tonnes de quartz aurifère sont traitées, produisant environ 135 kg d'or, soit 11 g / t<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Laporte 1965, t.2, 69.

<sup>10</sup> Ces rendements, à peine supérieurs à 10 g d'or pur à la tonne, sont assez représentatifs des méthodes d'extraction modernes mettant en œuvre d'énormes quantités de roches. Curieusement, dans l'Antiquité, l'abattage à l'outil ou au feu et le tri manuel permettaient une meilleure sélection du minerai le plus riche, et le rendement dépassait manifestement les 20 voire 50 g par tonne ! Sur la base des expérimentations réalisées sur les sites antiques, B. Cauuet estime la quantité d'or produite pour les cinq siècles d'exploitation entre 68 et 172 tonnes. Cauuet 2004, 108-112.

L'aventure minière en Limousin reprend en 1982. A la suite de la thèse d'André Laporte et des recherches menées par le B.R.G.M., la Société des Mines du Bourneix est alors créée pour tenter une nouvelle exploitation des filons aurifères de la région de Saint-Yrieix. Il s'agit cette fois, non d'une société anonyme, mais d'une filiale d'une entreprise publique, la COGEMA<sup>11</sup>. L'exploitation, en souterrain puis à ciel ouvert, dure une vingtaine d'années, permettant la production d'environ 20 tonnes d'or, avec un rendement, là encore, proche de 10 g / t.

La présentation de ces quelques titres anciens ne relate qu'une toute petite partie de l'activité des nombreuses exploitations aurifères qui existèrent dans notre région, mais ce rapide aperçu montre tout ce que la scripophilie (la collection des titres anciens, actions et obligations, qui ne sont plus cotés en bourse) peut apporter aux numismates qui cherchent à retracer l'histoire de ces mines d'or.

Un statère 'à la grue' des Lémovices (**Fig.13**) ou un *tremissis* mérovingien (**Fig.14**) présents dans les collections privées et publiques ont peut-être été frappés avec de l'or extrait de l'une de ces mines !



**Figure 13** : hémistatère lémovice 'à la grue'  
DT 3404 / BN 4066. I<sup>er</sup> siècle av. J-C.  
Cabinet des médailles de la BnF. Ech. 2:1.



**Figure 14** : *tremissis* frappé à Uzerche au nom  
du monétaire Baselianus. Prou 2017. VII<sup>e</sup> siècle.  
Collection privée. Ech. 2:1.



Cauet B. (2004), *L'or des celtes du Limousin*, Culture & Patrimoine en Limousin, Limoges.

Laporte A. (1965), *L'archéologie et l'histoire au service de la recherche minière. Un exemple d'application : les gisements aurifères du Limousin et de la Marche*, thèse de doctorat publiée en 3 tomes dans le Bulletin du B.R.G.M.

Lintz G. (1992), *Carte archéologique de la Gaule. La Corrèze (19)*, Paris. [CAG19]

<sup>11</sup> Cauet 2004, 22-23.

## VIE DE LA SOCIÉTÉ

Claude FRUGIER, Marc PARVÉRIE & Jacques VIGOUROUX

### 22 juin 2013 : les Journées gauloises de Saint-Gence

La Société Numismatique du Limousin était aux Journées gauloises de Saint-Gence (Haute-Vienne), le 22 juin 2013, à l'invitation de l'association Les Lémovices en fête et de son président Serge Roux.

Notre participation à cet événement était organisée autour de deux pôles : une exposition numismatique et un atelier de frappe de monnaie lémovice.

L'exposition conçue et mise en œuvre par les membres de la Société Numismatique du Limousin proposait en deux vitrines de découvrir le monnayage gaulois et romain.

La première vitrine était consacrée aux monnaies gauloises où les lémovices constituaient l'essentiel de la présentation. Très didactique avec des reproductions grand format de monnaies, cartes, documents et présentation d'un diaporama sur écran, cette exposition a permis au public de se familiariser avec les monnaies 'au carnyx', drachme 'à la tête séparée' ou 'à la grue et au trèfle'.



**Figure 1** : les monnaies lémovices.

Les monnaies romaines, de la République au IV<sup>e</sup> siècle, occupaient la seconde vitrine. Le système monétaire de la République, notamment fondé sur le denier d'argent, laissa la place à partir de 27 avant J.-C. à un ensemble de pièces de divers métaux (or, argent, cuivre) qui resta celui de l'Empire jusqu'à la crise du III<sup>e</sup> siècle. Un large échantillon de monnaies mettait en avant la diversité de ces types et permettait au public de remonter le cours du temps.

La monnaie romaine qui véhicule les traits des empereurs, mais aussi une multitude de symboles, représentations divines et qui relate les faits politiques ou militaires a suscité de très nombreux échanges avec les visiteurs.

Le public a pu également assister à une démonstration de frappe de monnaies lémovices. Des flans monétaires en étain ont tout d'abord été coulés dans un moule en terre cuite (**Fig.2**). Puis ils ont été frappés au marteau avec une paire de coins inspirés des statères lémovices 'au carnyx'<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Voir Parvérie M. (2013), « Un peu d'archéologie expérimentale », *Bulletin de la Société Numismatique du Limousin*, tome XX, 33-36.

(Fig.3). Le jeune public, très attentif aux explications sur le processus de frappe, a pu expérimenter par lui-même – avec plus au moins de succès – les difficultés de l'exercice.



**Figure 2** : la fonte des flans en étain.



**Figure 3** : démonstration de frappe au marteau.

Cette journée a bénéficié d'un réel engouement du public et a été très enrichissante pour nous.

### 6 octobre 2013 : la bourse numismatique de Limoges

Deux expositions étaient présentées : l'une sur les échanges en Méditerranée au Moyen-âge, l'autre sur les monnaies des Etats-Unis.

#### Les monnaies des Etats-Unis

Le 2 avril 1792 le Congrès des Etats-Unis adopte le "Mint Act" qui instaure une nouvelle unité monétaire, le dollar, déformation phonétique du mot thaler, une monnaie d'origine autrichienne. Cette disposition renforce l'autonomie du pays, indépendant depuis le 4 juillet 1776. Les premières pièces seront frappées en 1793 à Philadelphie. Il faudra attendre 1861 pour voir apparaître les premiers billets verts.



Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, les figures symboliques qui ornaient les pièces courantes jusqu'alors ont progressivement été remplacées par les effigies des présidents des États-Unis. Abraham Lincoln fut le premier mais ce mouvement s'accompagna malgré tout d'exceptions : alors qu'il n'a pas été président Benjamin Franklin, considéré comme l'un des pères de la Nation, se retrouve sur la pièce de ½ dollar avant d'être remplacé par John F. Kennedy, peu de temps après son assassinat. Les pièces de 1 dollar n'ont pas honoré de Présidents entre 1978 et 2007, année du lancement des pièces commémorant les Présidents des États-Unis. Ainsi en 1979 Susan B. Anthony, militante des droits civiques, prit la place d'Eisenhower sur des pièces au nouveau format. En 2000, elle fut remplacée

par un hommage aux peuples amérindiens, avec le portrait de Sacagawea et son enfant, Jean Baptiste Charbonneau.

L'émission de la série du dollar présidentiel a fait sa réapparition en 2007 et se prolongera au moins jusqu'en 2016.

### Les échanges en Méditerranée au Moyen-âge

La Méditerranée n'est pas seulement une zone de conflits ! Les monnaies présentées dans ces quatre vitrines, dont un certain nombre découvertes en France, montrent l'importance et la richesse des échanges économiques entre les deux rives de la Mer Méditerranée au cours du Moyen-âge.

Vitrine n°1 : de l'or byzantin à l'or arabe : quand Narbonne et Avignon étaient arabes.

Les premières monnaies arabes commencent à arriver dans le sud de la Gaule dès le début du VIII<sup>e</sup> s. Il s'agit de petits dinars épais, inspirés du modèle byzantin, portant des latines ou bilingues (**Fig. 1**), de dirhams orientaux, ainsi que de nombreux *fulûs* de bronze frappés pour payer la solde des combattants et permettre des échanges avec la population soumise.

En Narbonnaise, qui est une des cinq provinces d'al-Andalus, ces monnaies circulent le long de la *via domitia* jusqu'à la basse vallée du Rhône. On en trouve à Narbonne (Arbûna), la capitale provinciale, à Ruscino, établissement secondaire administratif et militaire, et même sur des domaines agricoles de la plaine audoise.



**Figure 1** : dinar bilingue frappé en Ifrîqiya en 98 AH (717), provenant de la commune de Saint-Nazaire (66)<sup>1</sup>.  
4,15 g / 16 mm. Ech. 2:1.

Vitrine n°2 : al-Andalus et l'empire carolingien : la circulation des dirhams d'argent en Aquitaine.

A l'époque carolingienne, la population des marges méridionales de l'Empire utilise en appoint des deniers officiels, des dirhams d'al-Andalus.

Plus de quarante de ces monnaies ont été retrouvées en France, souvent sur les grands axes commerciaux, mais aussi sur des sites du Haut Moyen-âge situés plus à l'écart. L'une d'elles a été découverte dans une tombe. Un petit trésor de Charente-Maritime montre que dirhams et deniers pouvaient circuler conjointement dans l'Aquitaine carolingienne.

Certains dirhams ont même été découpés pour circuler au poids et au module des deniers carolingiens (**Fig. 2**).



**Figure 2** : dirham frappé en al-Andalus en 196 AH (812), provenant de la commune de Prignonieux (24)<sup>2</sup>.  
Vives 98. 1,95 g / 23 mm. Ech. 2:1.

<sup>1</sup> Parvérie M. (2013), « Un nouveau solidus bilingue frappé en Ifrîqiya en 98 de l'Hégire », *Cahiers Numismatiques*, n°197, 49-55.

<sup>2</sup> Parvérie M. (2012), « Questions sur l'importation des dirhams d'al-Andalus dans l'empire carolingien », *Bulletin du Centre Européen de Numismatique*, Bruxelles, vol.49 n°1, 14-23.

Vitrine n°3 : au temps des Croisades : quand les chrétiens copient les monnaies arabes.

Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, les Croisés utilisent des deniers féodaux dans les États latins qu'ils ont créés en Orient, mais ils copient également les monnaies de leurs voisins musulmans, Fatimides puis Ayyoubides.

Ils frappent notamment des besants en or, imités des derniers dinars fatimides (**Fig. 3**). Ces monnaies d'or fin pesant les 2/3 des véritables dinars, que les sources latines appellent *besants saracens* et les chroniqueurs arabes *dinar sûri* font figure de véritable monnaie internationale.

Le Comté de Tripoli produira aussi dans les années 1220 des copies des dirhams frappés à Alep (avec l'étoile à 6 branches) par le souverain ayyoubide al-Zâhir Ghâzî (1186-1216).

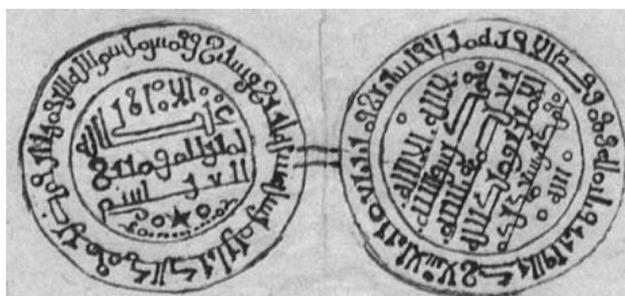


**Figure 3** : pseudo-besant du royaume de Jérusalem imitant les dinars d'al-Âmir, XII<sup>e</sup> siècle, découvert dans l'est de la France<sup>3</sup>.  
1,63 g / 20 mm. Ech. 2:1.

Vitrine n°4 : au temps de la Sicile normande et de la Reconquista : le retour de l'or en Occident.

Au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, le dinar almoravide ou « marabotin » est la pièce d'or la plus répandue en Europe occidentale. Il sert non seulement de monnaie de compte pour les sommes importantes, mais circule aussi manifestement en grandes quantités, comme le montrent les trésors d'Aurillac, de Monastir-del-Camp et de Meslay-le-Vidame (**Fig. 4**).

Aux côtés des dinars almoravides au sens strict circulent également en grand nombre les dinars du « roi Loup » de Murcie, Muhammad ibn Sa'd (1147-1171), ainsi que les « alfonsins » du roi de Castille Alphonse VIII (1158-1214).



**Figure 4** : détail d'une planche de dessins conservée à la Bibliothèque nationale<sup>4</sup>, représentant un dinar d'émir de Murcie Muhammad b. Sa'd (1147-1171), provenant du trésor de Meslay-le-Vidame.

Le succès de ces « marabotins » est tel que d'industriels faussaires se mettent à produire de très belles copies... fourrées.

<sup>3</sup> Parvérie M. (2011), « Un pseudo-besant du royaume de Jérusalem », *Cahiers Numismatiques*, n°187, 35-40.

<sup>4</sup> « Monnoye d'or arabe trouvée à Meslay le Vidame en juin 169436 ». ms. Fr. 32.973, f° 21.

## SÉLECTION DE MONNAIES, JETONS ET MÉDAILLES FRAPPÉS A LIMOGES VUS EN 2013

### Féodales :

Vicomté de Limoges, Arthur, denier. CGB monnaies 60-211.

Vicomté de Limoges, Jeanne de Savoie, denier au châtel. Collection S. Hernandez.

### Royales :

Charles V, variante d'un blanc au K pour Limoges.

Collection privée.

Charles VII, double tournois, 3<sup>e</sup> émission mai 1447. Collection privée.

Louis XI, denier tournois, 1<sup>ère</sup> émission 31/12/1461.

Collection privée.

Charles VIII, écu d'or au soleil, 1<sup>er</sup> semestre 1494.

Collection privée (**Fig.1**, éch. 1,5:1).

Louis XII, double tournois. Collection privée.

François I, écu d'or à la croisette, 1<sup>er</sup> type. Elsen, Auction 116-1453.

Ecu d'or au soleil 5<sup>e</sup> type, 3<sup>e</sup> émission, différent L bouclé. Liste Patrick Guillard.

Ecu d'or au soleil 5<sup>e</sup> type (maitre Aymery Guibert). iNumis 23-450.

Charles IX, demi-écu d'or au soleil 1565. CGB monnaies 60-109.

Henri III, écu d'or 1584. Ars Time Company Ltd, eAuction II, 17/12/2013.

Ecu d'or 1588. Liste Patrick Guillard de 09/2013.

Quart de franc 1580. Collection privée.

Louis XIII, demi-franc 1621. eBay.

Quart d'écu 1643. Collection privée.

Louis XIV, quart d'écu à la mèche longue 1650. Collection Rudy Coquet.

Quart d'écu à la mèche longue 1653.

Collection privée.

Louis XV, demi-louis d'or aux branches d'olivier 1733. eBay.

Dixième d'écu aux branches d'olivier 1727. eBay.

Louis à la Croix du Saint-Esprit 1718, V. E. Alde, 10/2013, lot 139.

Louis XVI, demi-écu aux branches d'olivier 1775. Collection privée (**Fig.2**, éch. 1,5:1).



**Figure 1** : écu d'or au soleil, Charles VIII.



**Figure 2** : demi-écu aux branches d'olivier 1775 I.

### Révolutionnaires :

30 sols 1793, type français. Auctiones GMBH. eAuction, 16/06 2013 lot 108.

### Modernes :

40 francs 1807. Maison Palombo, Auction 12, 6/12/2013, lot 319.

20 francs an 14. Maison Palombo, Auction 12, 6/12/2013, lot 325.

## COMMENT ADHERER A LA SOCIETE NUMISMATIQUE DU LIMOUSIN

La Société Numismatique du Limousin fondée en 1972 par Georges Frugier est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Elle s'est donné pour but de faciliter par des réunions, des colloques et des publications, les recherches historiques et archéologiques et les études économiques, artistiques et techniques concernant les monnaies et les médailles.

Ses membres se réunissent chaque deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h30 dans les locaux de l'Espace associatif Charles Silvestre. Les réunions se déroulent en deux parties, la première est réservée aux activités de l'association : informations diverses, mise au point de manifestations, projets... La seconde est consacrée aux communications, études, ou discussions sur des sujets numismatiques variés. Chaque séance se termine par une bourse d'échange.

En devenant membre de la Société Numismatique du Limousin (il suffit pour cela de s'acquitter du montant de sa cotisation annuelle : le bulletin d'adhésion est téléchargeable sur notre site), vous bénéficierez de conseils, de l'accès à la bibliothèque, de commandes groupées, de remises auprès de certains professionnels et de l'expérience des "anciens", le tout dans une ambiance fort sympathique.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou rendez-nous visite lors d'une prochaine réunion où un chaleureux accueil vous sera réservé.

### Calendrier des réunions

8 mars 2014      12 avril 2014      10 mai 2014      14 juin 2014  
12 juillet 2014      13 septembre 2014      11 octobre 2014      8 novembre 2014  
13 décembre 2014      10 janvier 2015      14 février 2015 (Assemblée Générale)

### Bourse – exposition

dimanche 5 octobre 2014

### Permanences à l'Espace associatif

le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h30  
26 mars 23 avril 28 mai 25 juin 23 juillet  
24 septembre 22 octobre 26 novembre 28 janvier 2015

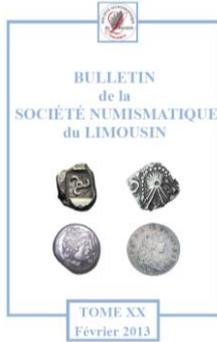


## SOCIETE NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

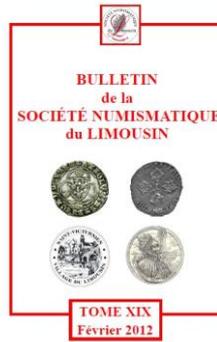
Espace associatif  
40, rue Charles Silvestre  
87100 LIMOGES  
[snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)  
[www.snl87.fr](http://www.snl87.fr)

## NOS PUBLICATIONS

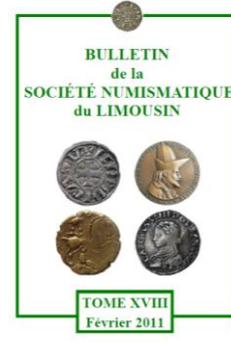
Les tomes XV à XIX de notre bulletin (années 2008 à 2013) sont désormais téléchargeables gratuitement, au format PDF, sur notre site : [www.sn187.fr/publication.htm](http://www.sn187.fr/publication.htm).



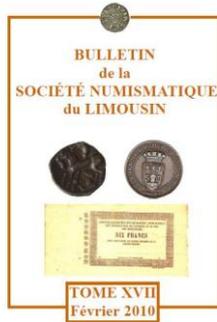
**Tome XX, février 2013**



**Tome XIX, février 2012**



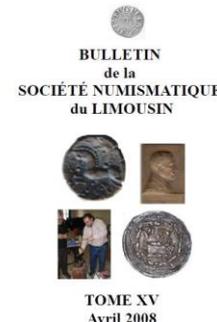
**Tome XVIII, février 2011**



**Tome XVII, février 2010**



**Tome XVI, février 2009**

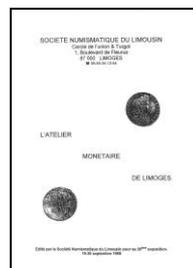


**Tome XV, avril 2008**

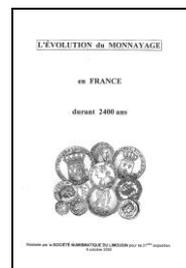
Un formulaire de commande est également disponible sur le site pour acheter la version papier des tomes I à XXI, ainsi que les numéros hors-série :



Les billets de confiance de la Haute-Vienne



L'atelier monétaire de Limoges



L'évolution du monnayage en France



Les billets de la Chambre de Commerce de Limoges



# LIMOGES (87)

Salles Blanqui (derrière l'Hôtel de Ville)  
accès par la rue Louis Longequeue

**de 9 h 00 à 17 h 00**

**Dimanche 5 octobre 2014**

## **33<sup>e</sup> BOURSE - NUMISMATIQUE**



**MONNAIE  
PAPIER-MONNAIE  
MÉDAILLES ET JETONS  
LIBRAIRIE  
NUMISMATIQUE**



**Entrée libre - parking assuré**  
Organisée par la Société Numismatique du Limousin

SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE du LIMOUSIN

Espace associatif

40, rue Charles Silvestre

87100 LIMOGES

[snl87@snl87.fr](mailto:snl87@snl87.fr)

[www.snl87.fr](http://www.snl87.fr)

Le site de référence des monnaies, médailles, jetons et billets du Limousin



Avec le soutien de la  
Ville de Limoges

ISSN : 1265-3691

6 €